

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU CAI VADOS

COMMUNAUTE DE COMMUNES INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Délibérations

Conseil Communautaire ജരുജരുജരു

Séance du Jeudi 18 Novembre 2021

L'an 2021, le 18 novembre à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Vire, lieu habituel choisi pour la tenue de ces séances, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers communautaires le 12 novembre 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 12 novembre 2021.

Mme Annie ROSSI a été nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Nombre de membres en exercice : 61 Nombre de membres présents : 34 Nombre de membres ayant

donné pouvoir : 13

Nombre de membres excusés : 6 Nombre de membres absents : 8

Date de convocation : 12 novembre 2021

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité le :

26 NOV. 2021 et affichage le : 26 NOV. 2021

8 - Domaines de compétences par thèmes 8.5 - Politique de la Ville-Habitat-Logement

<u>Objet</u>: Petites Villes de Demain – Signature de l'Opération Revitalisation Territoriale (ORT) de Noues-de-Sienne

			Excusés		Ì
Noms des Conseillers	Présents	*Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6) *A donné pouvoir à (article L. 2121-20, applic en vertu de l'article L. 52 du CGCT)		N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT			X : M. Pascal DALIGAULT		
Mme Nathalie BOUILLARD			X : M. Jean ELISABETH		
Mme Catherine CAILLY			X : Mme Valérie DESQUESNE		
M. Pascal DALIGAULT	х				
M. Sylvain DELANGE			X : M. Jean-Pierre MOURICE		
Mme Valérie DESQUESNE	х				
M. Jean ELISABETH	х				
Mme Najat LEMERAY				Х	
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	Х				
PERIGNY					
Mme Jean-Christophe MEUNIER	х				

			Excusés		
Noms des Conseillers	Présents	* <u>Représenté(e) par</u> : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents
PONTECOULANT					
M. Jean-Pierre MOURICE	Х				
CAINT DENIC DE BAEDE					
M. Manuel MACHADO				Х	
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL	Х				
BEAUMESNIL	1				
M. Gilles PORQUET	Х				
CAMPAGNOLLES Mme Catherine GOURNEY					
LECONTE COUNTE	Х				
LANDELLES-ET-COUPIGNY			IS.		-
M. Denis JOUAULT			X : M. Gilles PORQUET		
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAULT	Х				
	117				
Mme Coraline BRISON-	1		1		
VALOGNES	Х				
M. Olivier JEANNEAU	Х				
Mme Colette JOUAULT	Х				
Mme Bernadette LEROY	Х				
M. Georges RAVENEL	Х				
PONT-BELLANGER			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
M. Christian MARIETTE		X : Mme Martine TREMPU			
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE					Х
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	Х				
					1
Mme Annick ALLAIN			X : M. Alain DECLOMESNIL		
M. Alain DECLOMESNIL	X	-	The state of the s		
M. Régis DELIQUAIRE	Х				
M. Didier DUCHEMIN			X : M. Régis DELIQUAIRE		
M. Marc GUILLAUMIN	Х			-	L
M. Francis HERMON	Х			-	
Mme Marie-Line LEVALLOIS	х				
M. Eric MARTIN				Х	
Mme Natacha MASSIEU				Х	
Mme Sandrine SAMSON	Х				
Mme Cyndi THOMAS					Х
VALDALLIERE	A)	***			
M. Jean-Paul ANGENEAU	Х				
Mme Isabelle BACHELOT				Х	
M. Frédéric BROGNIART	Х				

D2021-11-6-7

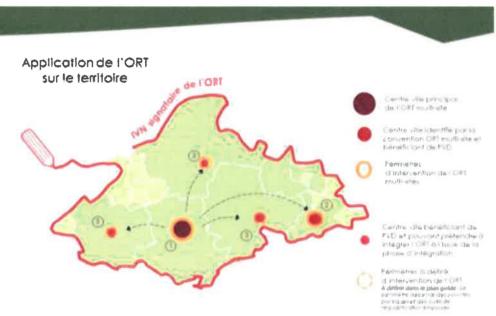
			Excusés			
Noms des Conseillers	Présents	* <u>Représenté(e) par :</u> (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents	
Mme Caroline CHANU			X : M. Serge COUASNON			
M. Gilles FAUCON	Х					
Mme Brigitte MENNIER				Х		
Mme Sabrina SCOLA	Х					
VIRE NORMANDIE	1					
M. Marc ANDREU	х					
SABATER						
Mme Marie-Noëlle BALLE	X				v	
Mme Cindy BAUDRON	- ·				Х	
M. Lucien BAZIN Mme Marie-Ange	X					
CORDIER					х	
M. Serge COUASNON	х					
Mme Nicole DESMOTTES			X : Mme Annie ROSSI			
M. Corentin GOETHALS					Х	
Mme Catherine MADELAINE					х	
M. Gilles MALOISEL			X : M. Guy VELANY			
M. Pascal MARTIN	Х					
M. Gérard MARY			X : M. Lucien BAZIN			
Mme Marie-Odile MOREL					Х	
Mme Valérie OLLIVIER			X : Mme Marie-Noëlle BALLÉ			
M. Régis PICOT			V AS Described DWIN		Х	
Mme Jane PIGAULT Mme Annie ROSSI	x		X : M. Pascal MARTIN			
M. Guy VELANY	X	X.III-C.				
TOTAL	33	1	13	6	8	
Nombre de Membres en	exercice	61				
Nombre de conseillers p	résents	34				
Quorum En raison de la période de cris liée à la pandémie de la COV quorum est fixé à un tiers daré en exercice présents (aré l'Ordonnance n°2020-391 du 1. IV de l'article 6 de la Loi n°2020 novembre 2020V de l'article 1 n°2021-1465 du 10 novemb	/ID-19, le s membres icle 2 de er avril 2020 0-1379 du 14 10 de la Loi ere 2021)		21			
Nombre de votan (conseillers présents + p *En raison de la période de cri liée à la pandémie de la COV jusqu'à la fin de l'état d'urgence conseiller peut-être porteu pouvoirs (article 2 de l'Ordonnance n°2 1er avril 2020 IV de l'article 6 de la Loi n°2020 novembre 2020 V de l'article 10 de la Loi n°2021 novembre 2021)	ouvoirs*) se sanitaire //ID-19, et sanitaire, un r de deux 020-391 du 0-1379 du 14		47			

M. Marc ANDREU SABATER, Président donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

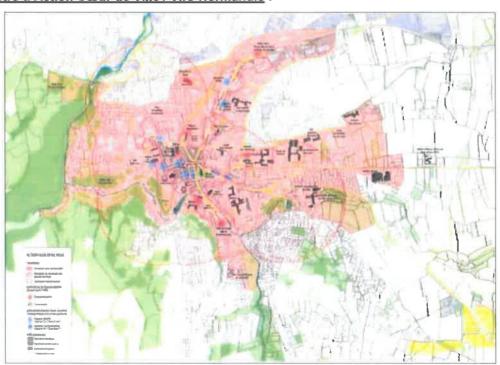
Créée par la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Elan) du 23 novembre 2018, l'Opération Revitalisation Territoriale (ORT) est un outil à disposition des collectivités locales pour coordonner et mettre en œuvre un projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social, pour lutter prioritairement contre la dévitalisation des centres-villes.

Cet outil a pour objectifs de moderniser le parc de logements et de locaux commerciaux ou artisanaux, ainsi que le tissu urbain des centres villes et centres bourgs des territoires signataires. Il doit permettre de lutter contre la vacance et l'habitat indigne, de réhabiliter l'immobilier et les friches mais également de valoriser les espaces publics et le patrimoine bâti et maintenir et développer le commerce de proximité.



Ainsi l'Intercom de la Vire au Noireau et Vire Normandie ont été signataires d'une ORT, par délibération du 28 juin 2018, dont le premier périmètre d'action est établi sur la ville centre de Vire Normandie, au travers du programme d'action « ACTION CŒUR DE VILLE » :

Périmètre d'Action Cœur de Ville / Vire-Normandie :



Afin d'assurer la mise en œuvre de l'Opération de Revitalisation du Territoire et de la stratégie de notre Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) sur l'ensemble de son périmètre, la présente convention d'Opération de Revitalisation du Territoire propose une convention Cadre afin d'élargir l'ORT de la ville centre conclue en 2018 à l'ensemble du territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Ainsi, en parallèle du programme « **Action Cœur de Ville** » dont est Lauréate la ville centre, l'Intercom de la Vire au Noireau a coordonné pour 4 de ses communes « pôles » la réponse à l'appel à projet « **Petites Villes de demain** ». En effet, La loi ELAN précise que le périmètre peut également inclure un ou plusieurs centres villes d'autres communes membres de l'EPCI signataires.

Ainsi les communes de Condé-en-Normandie, Noues-de-Sienne, Valdallière et Souleuvre-en-Bocage sont lauréates de « Petites Villes de Demain » et chacune d'entre elles va travailler sur un projet de revitalisation de son territoire sur les axes cadrés par l'appel à projet.

Ce délai intègre une phase **d'initialisation de 18 mois** maximum visant à réaliser ou compléter un diagnostic de la situation et à détailler un projet de redynamisation de chaque commune intéressée par la mise en place d'un projet de redynamisation de leur cœur de bourg.

Les communes de Condé-en-Normandie et de Saint-Sever ont déjà travaillé leur diagnostic et leur plans quide sont finalisés.

Objet de la Convention :

L'Intercom de la Vire au Noireau est actuellement compétente en matière d'Habitat (PLH sur l'ensemble de son territoire et pour partie sur les Opération Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et le protocole « Habiter Mieux »), en matière d'urbanisme et de développement économique. Elle se doit d'assurer la complémentarité entre les projets de revitalisation des communes, et la cohérence avec son projet de territoire.

Les secteurs d'interventions, dans lesquels les effets de l'ORT seront mobilisables, sont définis pour chacune des communes et s'appuieront notamment sur les périmètres d'intervention thématiques « habitat » et « commerce » définis conjointement par les communes et l'Intercom de la Vire au Noireau, dans les avenants de déploiement.

Ainsi, la définition des secteurs d'interventions repose sur une cohérence d'action et de stratégie à l'échelle intercommunale, tout en prenant en considération les problématiques et enjeux identifiés dans les projets de territoire.

Les parties s'entendent pour signer une convention ORT cadre, permettant ainsi d'individualiser les conventions « Action Cœur de Ville » de Vire Normandie et « Petites Villes de Demain » de Condé-en-Normandie, Noues-de-Sienne, Valdallière, et Souleuvre-en-Bocage.

A cet effet, la commune de Noues-de-Sienne a mis en œuvre en 2019 une étude de revitalisation de son centre-bourg. A la date de signature de la présente convention cadre d'ORT, la commune de Noues-de-Sienne a finalisé son plan-guide document de programmation et de planification urbaine détaillant sa stratégie de revitalisation de centre-bourg avec l'aide de l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN),

Ce plan-guide sera complété par une étude pré-opérationnelle sur l'habitat pour fixer les objectifs quantitatifs et qualitatifs ainsi que les secteurs concernés par une action sur l'habitat. Cette étude, menée par l'Intercom, doit plus particulièrement permettre de fixer les modalités d'une intervention visant à lutter contre la vacance, l'insalubrité, la précarité énergétique et la perte d'autonomie dans l'habitat du centre-bourg, avec une action ciblée sur les co-propriétés. Elle a pour but de proposer, à la suite d'un diagnostic, des objectifs quantitatifs et qualitatifs adaptés, des montages financiers et des actions qui constitueront les engagements contractuels entre la commune de Noues-de-Sienne, l'Intercom de la Vire au Noireau, l'Etat, l'ANAH, et tous les autres partenaires publics concernés, au titre d'une OPAH RU (Opération Programmation d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain).

Ainsi, en parallèle de la convention cadre, la convention de déploiement de l'ORT sur la commune de Noues-de-Sienne est proposée à la signature, afin de permettre à la commune de bénéficier dès à présent de l'Éligibilité au dispositif « Denormandie » dans l'ancien. (Avenant n°2 à la convention Cadre)

D'autres communes pourront être intégrées à la présente convention dans les mêmes conditions, par voie d'avenant

Selon l'exposé de ces motifs, et suivant les avis favorables de la commission « Urbanisme/Habitat » réunie le 02 novembre 2021 et du Bureau communautaire réuni le 08 novembre 2021, il est proposé au Conseil communautaire de bien vouloir :

- Autoriser M le Président, ou son représentant, à signer la convention « ORT de Noues-de-Sienne » dont le projet est joint en annexe, et tous les documents afférents.

Deux documents de synthèse, relatifs à l'Etude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg Noues-de-Sienne, sont également joints en annexe.

		VC	TE						
Vote ordinaire à main levée :									
Pour	47	Contre: 0		Abstentions:	0				
☐ Adopté à	la majorité	🛮 Adopté à	l'unanimité	■ Non adopté					
	rrêté en séance les jour, mois et an susdits u registre suivent les signatures.								

Le Président, M. Marc ANDREU SABATER



Revitalisation du Territoire de Convention d'Opération de NOUES DE SIENNE

Valant : Avenant n° 2 à l'ORT Muti-sites IVN

Déploiement de l'ORT à la Commune de NOUES DE SIENNE











Page 1 sur 26

Table des matières

Table des matières
Préambule4
A/ Les enjeux de l'ORT pour l'Intercom de la vire au Noireau
B/ Les enjeux de l'ORT pour la commune de NOUES DE SIENNE
Article 1 : Objet de la convention11
Article 2 : Engagement général des parties :11
Article 3 : Organisation des collectivités14
Article 4 : Comité de pilotage de l'ORT15
Article 5 : Durée, évolution, fonctionnement général de la convention16
Article 6 : Le diagnostic territorial et les orientations du projet de revitalisation de Noues de Sienne
1) Diagnostic – Noues de Sienne17
Article 7 : Programme d'actions de Noues de Sienne20
Article 8 : Suivi et évaluation24
Article 9 : Traitement des litiges24
Article 10 : Signataires de la présente Convention25
Annexes: fiches action, bilan financier, autres annexes
Autres annexes
Bilan financier détaillé des actions

CONVENTION

« OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE (ORT) » DE NOUES DE SIENNE

Avenant n°2 à l'ORT Multi-site de l'IVN

ENTRE

- L'Intercom de La Vire au Noireau (IVN) représentée par son président, Marc ANDREU-SABATER;
 - La Commune de Noues de Sienne représentée par son maire, Georges RAVENEL

Ci-après, les « Collectivités » ;

Ш

L'État représenté par le Préfet du département du Calvados,

AINSI QUE

- Le Conseil Départemental, représenté par son Président, Jean Léonce DUPONT
 - Le groupe Banque des Territoires représentée par Céline SENMARTIN,
- L'Agence Nationale de l'Habitat représentée par le Préfet du département du Calvados,
- INOLYA, bailleur social sur le territoire, représenté par son Président, Jean Léonce DUPONT
 - L'EPFN, Établissement public Foncier de Normandie, , représenté par M GAL

Il est convenu ce qui suit:

Préambule

L'opération de revitalisation de territoire (ORT) créée par l'article 157 de la loi ELAN est un outil au service de la mise en œuvre d'un projet global de revitalisation de centre-ville.

L'objectif est de mettre en œuvre un projet territorial intégré et durable, pour moderniser le parc de logements et de locaux commerciaux et artisanaux ainsi que le tissu urbain de ce territoire, afin d'améliorer son attractivité. L'ORT prévoit notamment de lutter contre la vacance des logements et des locaux commerciaux et artisanaux ainsi que contre l'habitat indigne, de réhabiliter l'immobilier de loisir, de valoriser les espaces publics et le patrimoine bâti et de réhabiliter les friches urbaines, dans une perspective de mixité sociale, d'innovation et de développement durable.

Élaboré en concertation et en partenariat avec les élus du territoire, les acteurs économiques, techniques et financiers, ce programme est au service des territoires. Il vise à leur donner les moyens d'inventer leur avenir, en s'appuyant sur leurs atouts, à travers la prise en compte de leurs dimensions économique, patrimoniale, culturelle et sociale, et en adaptant la nature et l'intensité des appuis en fonction des besoins.

Contexte local:

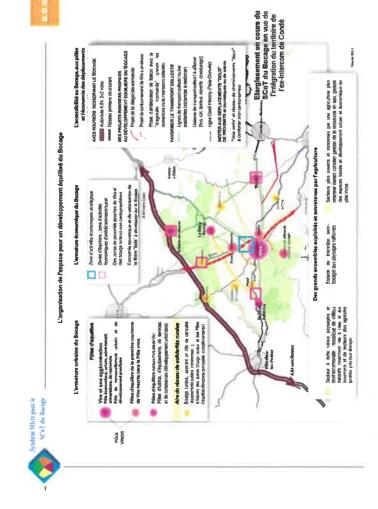
L'Intercom de la Vire au Noireau et la commune de Vire Normandie sont cosignataires d'une convention d'Opération revitalisation territoriale. Par délibération du 28 juin 2018, le conseil communautaire a autorisé M le Président à signer la convention dite 'Action Cœur de ville'.

Cette convention socle évolue dorénavant vers une ORT Multi-site, dont la convention ORT Noues de Sienne-IVN-Etat en est le deuxième avenant de déploiement. Page 4 sur 26

Page 3 sur 26

A/Les enieux de l'ORT pour l'Intercom de la vire au Noireau

Pour consolider son armature urbaine, l'intercom de la Vire au Noireau a décidé en 2018 de réviser son SCoT (le SCoT du Bocage) afin de l'étendre sur l'ensemble du territoire en intégrant l'ex-intercom du Pays de Condé et de la Druance qui appartenait au SCoT de la Suisse Normande.



Le SCoT en cours de révision met en avant les constats suivants :

Entre 2012 et 2017, le territoire perd 1213 habitants, soit un taux de variation annuel moyen de la population de -0,5 % (contre +0,2% à l'échelle du Calvados). Cette décroissance démographique s'explique par un rapport entre les naissances et les décès négatif (366 naissances en 2018 pour 552 décès) et le fait que davantage de ménages quittent le territoire au regard des ménages venant s'y installer. Plusieurs incidences sont corrélées en matière d'attractiviré:

Une perte d'actifs occupés induisant une tension sur le marché de l'emploi local et des difficultés de recrutement et de développement pour les entreprises. Dans le même temps, l'emploi s'est érodé au même tythme que la population: -0,6% par an en moyenne entre 2012 et 2017.

Une déprise du parc de logements (11,7% des logements sont vacants en 2017 sur l'IVN contre 6,9% à l'échelle du Calvados et 8,2% à l'échelle régionale). Au-delà de la masse de ces

Page 5 sur 26

logements (environ 3000 en 2017), c'est le rythme de progression de la vacance qui est préoccupant : + 41% en 10 ans (entre 2007 et 2017).

Cette décroissance démographique peut donc aller de pair avec une perte de vitalité, d'autant qu'elle touche encore davantage le pôle principal de Vire ainsi que la commune historique de Condé-sur-Noireau. Le Plan « Action Cœur de Ville » sur Vire-Normandie comme l'étude de requalification du centre-ville sur Condé-en-Normandie constituent des stratégies pour revitaliser ces territoires.

Dans le même temps, le territoire vit des dynamiques paradoxales. Alors que la population est stable entre 2007 et 2017, la transformation de terres agricoles, naturelles et forestières en espaces urbanisés est importante sur cette période (989 hectares entre 2009 et 2018). Si ces espaces ne sont pas nécessairement imperméabilisés, leur vocation agricole ou naturelle initiale ne peut plus être restituée. C'est essentiellement pour les besoins de l'habitat que de nouvelles parcelles ont été urbanisées (85% de la consommation d'espace).

Il est donc indispensable de retrouver des centralités attractives, par leur offre de logement de qualité, mais aussi par une offre de commerces et de services diversifiée.

Face aux enjeux de revitalisation du territoire, les communes s'organisent et changent d'échelle de gouvernance en adoptant la possibilité introduite par la Loi Notre de créer des communes nouvelles. Entre 2016 et 2017, six communes nouvelles et l'intercommunalité de la Vire au Noireau sont créées. Le territoire intercommunal passe ainsi de 72 à 17 Communes, tout en intégrant 6 communes sur le secteur de Condé-en-Normandie, qui ne faisaient pas partie du SCoT du Bocage: Terres de Druance, Condé-en-Normandie, Périgny, La Villette, Pontécoulant et Saint-Denis-du-Méré.

Si à l'échelle de l'ancienne intercommunalité, le SCoT du bocage approuvé en 2013, inscrivait un projet commun et des ambitions en matière de développement et d'économie foncière, la jeune intercommunalité créée en 2017 consolide petit à petit son projet sur un nouveau territoire. Cette mise en commun des moyens d'action au travers de communes de taille plus importante et / ou au travers de l'action intercommunale doit permettre une meilleure efficacité de l'action collective face aux nouveaux enjeux émanant de la crise sanitaire de 2020, des transitions environnementales et écologiques et des évolutions législatives et réglementaires qui marquent cette décennie : la résilience du territoire, sa capacité d'adaptation, la sécurité des populations, la modification des aspirations et des modes de vie, la résistance de l'économie locale, la sobriété foncière, la gouvernance territoriale ...

Noues de Sienne va conserver dans le SCoT son rôle de pôle urbain. La revitalisation de 4 communes pôles (Noues de Sienne, Noues de Sienne, Souleuvre en Bocage et Valdallière) est indispensable au maintien de l'équilibre du territoire.

C'est à ce titre que l'intercom de la Vire au Noireau a pour rôle d'accompagner la politique de revitalisation des communes, au titre de ses compétences propres (Urbanisme, Habitat, Développement économique ...), afin de mettre en œuvre une politique d'aménagement harmonieuse et cohérente en lien avec son SCoT.

De même, Le Plan Climat, autrement appelé Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de l'Intercom de la Vire au Noireau a été approuvé le 30 janvier 2020 par le Conseil Communautaire

Adopté pour une durée de 6 ans, le Plan Climat est un plan d'actions regroupant 36 actions, 136 sous actions en fonction de 9 axes stratégiques.

Les actions interviennent sur diverses thématiques : la planification, l'aménagement, les déchets, l'habitat, les bătiments publics, les réseaux publics, la mobilité, les entreprises, l'agriculture et l'environnement. La concrétisation de ces actions a pour ambition de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 17% d'Ici à

Ainsi ce dernier précise dans son programme l'action suivante

		dépense	
maitre d'ouvrage	partenaires	previsionnelle en TTC	Callendrier
continunes.	Elai, Régon, Maison de Farchitecture, DRAC, EPFN, CALE, Consel départemental, ACEME, intercom, Caisse des Dépôts, groupe action cagement, ANAH		2019/2020
	indicateura		Objective

déjà mise en place en matière de réhabilitation de l'Habitat et notamment Le PCAET conforte aussi des actions celles inscrites à la Convention ORT

mesura consiste à rendre plus attractifs les pounts et pûtes unbeins. sesse par l'amélioration du bâts. La construction de nouveaux logéments au cœur de la ville, ou la de décidentents et crudation...).
de décidentents et crudation...).
le décident de décident de poursairent par reventple sur Conséé en-Normandie, Vira Normandie avec les profisements existements entire necése (et décident action cour de ville », Valosièlee Nouve, de Sienne. norweles populations but en inframi, excussment une presente de bourg dens se globelité (eenfos), commerces, modes Mais cale consiste aussi à repenser le fonctionnement du bourg dens se globelité (eenfos), commerces, modes réhabitionion des logements vacants ou vieillissants contribue à sa densfination at évite l'éfaientent urbein les tentes agricoles, en périphérie. Les logements sont à prouintité des services, ce qui permet d'accueiller Détail de faction, précisions : Cetts mesurs consiste à rendra Cels passe par l'amélioration

L'intercom en partenariat avec ses

communes-membres travaille sur de nombreuses thématiques déclinées en plan d'actions pour favoriser les transitions du territoire communautaire comme :

Mobilité	Colonia	Pistes d'action
	au Faciliter l'accès	Accompagner les étudiants, demandeurs d'emplois,
quotidien	matériel à l'emploi	actifs et les entreprises dans la recherche et la mise en
		ceuvre de solutions de mobilité durable pour les trajets
		domicile /travail
		➢ Elargir l'expérimentation du service de covoiturage
		regional au territoire de l'intercom de la Vire au Noireau
Formation	Favoriser la formation	➢ Aide à la mise en place d'une antenne CNAM
	initiale et continue en	➢ Aide à la mise en place d'un plan de programmation
	proximité	des emplois et des compétences l'échelle de l'IVN
Environnement	Renforcer la sobriété	Renforcer l'aide à la reconversion des friches y compris
	foncière	commerciales.
	Réduire la dépendance	 Accompagner la transition énergétique des entreprises
	énergétique des	 Favoriser le développement de solutions collectives de
	entreprises	valorisation dans le cadre d'une démarche d'Ecologie
	Réduire la production	Industrielle et territoriale
	de déchets	
Proximité	Fixer l'activité au plus	➤ Création de tiers lieux d'activités (espaces de
	des territoires	télétravail ruraux)
		Renforcer la consommation en local via le
		développement du numérique (création d'une market-
		place)

Page 7 sur 26

Page 8 sur 26

Н			
	I PAT avec		
	PAT		
	territorial		
	alimentaire	urts	
	Création d'un projet all	ults co	
	un,	s circ	
	ition o	on de	
	Créa	irisati	
	A	val	
	<u>A</u>	val	
	A	val	
	_	val	
		val	

D'autres projets sont déjà en cours sur le territoire de l'IVN :

Le Projet Alimentaire Territorial de l'Intercom de la Vire au Noireau « Allons au plus court I Mangeons

de l'Economie Rurale). Il est également lauréat de l'édition 2018 de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Economie Territorial. Ce projet est financé par la Région Normandie et le FEADER (Fonds Européen de Développement Normandie et l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable, un Projet Alimentaire L'intercom de la Vire au Noireau a lancé, début 2020, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de circulaire en Normandie », lancé par le Comité Régional de l'Economie Circulaire.

Ces pistes de réflexion et de travail vont amener la communauté de communes à revoir ses

et permettra de mieux comprendre et maitriser les déplacements sur le territoire. Une réflexion est menée à différents niveaux, d'une part au niveau économique avec des actions menées par notre intercom labellisée « Territoire d'industries », Nous sommes lauréats de l'appel à projet, baptisé « *Mobi Pro* », visant à accompagner un groupe d'une quinzaine d'entreprises volontaires dans la recherche de solutions individuelles et/ou collectives <u>compétences en termes statutaires :</u> -La prise de compétence communautaire « Mobilité » est à l'étude en partenariat avec la Région Normandie destinées à faciliter les déplacements domicile-travail de leurs salariés. L'élargissement de la compétence Habitat : après un exercice de la compétence de manière territorialisée (ex pays de Condé /et ex intercom de st Sever) en matière d'OPAH, la réflexion se porte sur l'élargissement de la compétence à l'ensemble du territoire ainsi que sur la création d'un service commun HABITAT. Projets également d'OPAH RU sur le territoire de Noues de Sienne...

La formation est au cœur des réflexions également afin de répondre aux besoins économiques (via le campus connecté / antenne CNAM).

mesurer la vacance commerciale sur chacune des communes. A titre d'illustrations, nous pouvons apporter à Un travail conjoint avec les communes est mené en matière de compétence partagée « commerce » floncière commerciale, market place) - l'observatoire du commerce communautaire permet de situer et cette convention les chiffres suivants sur la vacance commerciale 2019, les taux de vacance de chaque centreville/centre bourg des 5 pôles de proximité de l'IVN :

1-Noues de Sienne: 14% (16 cellules vacantes)

2-Vassy: 19% (5 cellules vacantes)

3-Saint Sever Calvados: 16% (5 cellules vacantes)

4-Souleuvre en Bocage: 6% (2 cellules vacantes) dont Saint Martin des Besaces: 17% (2 cellules

vacantes).

B/Les enleux de l'ORT pour la commune de NOUES DE SIENNE

Noues de Sienne est née de la fusion de dix communes de l'ancien canton de Saint-Sever-Calvados (Champ Boult, Courson, Fontenermont, Le Gast, Le Mesnil- Benoist, Le Mesnil-Caussois, Mesnil-Clinchamp, Saint-Manvieu-Bocage, Saint-Sever-Calvados, Sept-Frères). 귱

Le territoire est relié par deux grands axes de communication : la ligne TER et la RD524 reliant les deux grands

pôles locaux que sont Vire-Normandie et Villedieu-les-Poêles. territoire du pôle de proximité incluant Noues de Sienne présente majoritairement comprise entre 1 à 10 habitants par carreau de 200 mètres très densité selon l'INSEE. e

centre et à l'est, à proximité de la ges concentrations plus importantes au La population est globalement répartie territoire avec de nouvelle Normandie. o commune SUL

Ceci s'explique en partie par la présence de deux axes de communications: la RD 524 et la voie ferrée (ligne Argentan-Granville) sur cette portion de territoire.

d'habitations, d'où une zone grise au cœur de la commune nouvelle de ne comprend pas ou peu Seule la forêt domaniale de Saint-Noues de Sienne. Sever

Moins de 5 habitants par carreau

0.5 à 10 habitants par carreau

1.5 habitants par carreau

1.5 habitants par carreau

1.5 à 20 habitants par carreau Plus de 29 habitants par carri Densité de la population

Le territoire du pôle de proximité de Saint-Sever est situé dans le Pays du Bocage Virois qui tire son nom de ses caractéristiques paysagères. Les territoires ruraux autour de Vire étaient composés de «bocages» regroupement de parcelles irrégulières séparées par des haies en bordure de chemins creux.

- boisé : seule une voie romaine reliait Vieux à Avranche. C'est à Saint-Sever-Calvados, le La région ne fut que très peu peuplée avant le Xème siècle de par son climat et son relief bourg le plus important, qu'Hugues le Loup, neveu de Guillaume Le Conquérant fonda 'abbaye de Notre-Dame-de-Saint-Sever au Xlème siècle qui persiste encore aujourd'hui.
 - notables locaux tels que Charles du Rosel de Courson (Légion de Villedieu-les-Poêles et Malgré une très faible démographie, les espaces boisés ont néanmoins été le refuge des chouans au XVIIIème siècle durant la chouannerie normande. Le territoire intercommunal mouvement - notamment à Saint-Sever-Calvados (Noues de Sienne). Les sièges de certaines légions de l'Armée catholique et royale de Normandie étaient portés par des actuel connu des soulèvements et insurrections dû au passage de Frotté leader du Saint-Sever) et Drudes de Campagnolles (Légion de Vire)
- L'industrialisation du XIXème siècle ne toucha pas spécifiquement les petites villes et villages locaux. Cette période est toutefois marquée par le développement des lignes de chemin de fer dans le département du Calvados: la ligne Argentan-Granville en passant par Saint-Sever-Calvados et le Mesnil-Clinchamps se mit en service en 1870.

Page 9 sur 26

Noues de Sienne est une commune nouvelle située à l'extrême sud-ouest du Calvados, de 4 465 habitants, composée de 10 des 18 communes de l'ancienne Intercom Séverine autour de la commune « centre » : Saint-Sever-Calvados (1 225 habitants)

A ce titre, c'est cette commune « centre » qui est repérée comme pôle d'équilibre au regard du SCoT du Bocage, approuvé en 2013. Ce demier a pour objectif de renforcer la vitalité démographique et urbaine.

Elle fait partie de la Communauté de Communes « Intercom de la Vire au Noireau » créée le 1er janvier 2017, qui rassemble 17 communes pour 48 674 habitants.

Noues de Sienne se situe à 13 km à l'ouest de Vire et à 14 km à l'est de Villedieu-les-Poêles. Son territoire est en grande partie occupée par la forêt de Saint-Sever, paysage du Bocage Virois, d'une superficie de 11 758 ha. Elle se caractérise par :

- Une baisse et un vieillissement de la population
- La part des personnes de 60 à 74 ans résidant sur la commune est supérieure à celle de la France (17% contre 15%). De plus, le pourcentage des personnes âgées de 75 ans et plus est nettement supérieur à la moyenne nationale (14% contre 9%)
- Une commune nouvelle dont la perte démographique s'explique par un solde naturel négatif :A l'échelle de la nouvelle commune, la baisse démographique s'explique principalement par un solde migratoire négatif. En revanche, pour Saint-Sever-Calvados le solde migratoire était positif sur la même période 2009-2014 et la perte de population était due à une mortalité plus importante que les naissances.
- Des ménages à revenus modestes ;
- Malgré un bon taux d'activité, supérieur de 3 points à la moyenne régionale, la population de Noues de Sienne et de sa zone de chalandise reste plus modeste qu'en moyenne en
- .Le logement individuel fortement représenté : 98% du parc mobilier de la commune de Noues de Sienne est composée de maisons composées de 4,4 pièces en moyenne. La vacance des logements est présente sur la commune, puisqu'elle représente 11% du parc mobilier.
- Une activité économique à conforter :
- o Le tissu commercial de Saint-Sever-Calvados reste assez dynamique mais présente plusieurs points de fragilité avec notamment un certain nombre de cellules commerciales vides. (10 cellules commerciales sur 33)-
- L'aspect commercial:
- L'offre commerciale, bien que réduite, est diversifiée et bien répartie avec une offre en commerce de bouche bien développée (1 boucherie, 1 boulangerie, 1 restaurant ...), De plus le bourg de Saint Sever est doté d'une locomotive alimentaire (Carrefour Contact de 670 La hausse de la vacance des logements engendre une perte d'attractivité commerciale.
- Des équipements publics de qualité ;
- activités et un pôle socio-culturel (Médiathèque, école de musique, France Services labellisé) récemment construits, un nouveau groupe scolaire en cours de construction, une piscine et La commune dispose d'équipements publics dont un collège de 10 classes, une salle multiun atelier relais qui appartient à l'Intercom et doit faire l'objet d'une extension, 0
 - Le centre-bourg de Saint-Sever-Calvados :
- labellisé «Village de caractère du Calvados» va insister sur l'aspect environnemental et préservé de son cadre de vie. Elle va travailler à la dynamisation de son bourg, à rendre habitat du centre-bourg attractif et créer du lien social tout en garantissant une cohérence Pour renforcer l'attractivité de son bourg et asseoir sa centralité, la commune qui vient d'être et un paysage (visuel et sonore) adapté pour les espaces résidentiels." 0

Article 1: Objet de la convention

La présente convention pluriannuelle d'opération de revitalisation de territoire multisites (« la convention »), a pour objet de définir la stratégie territoriale de Noues de Sienne dans la continuité du programme labellisé au niveau national « Petites Villes de Demain »et de décrire les modalités de mise en œuvre de l'opération de revitalisation du territoire :

Article 2 : Engagement général des parties :

Les parties s'engagent à faire leurs meilleurs efforts pour assurer le succès de la mise en œuvre de l'ORT et la réalisation des actions inscrites dans la convention

- En particulier : 1/L'État rappelle que la convention d'opération de revitalisation du territoire permettra notamment :
- aux investisseurs de bénéficier d'une défiscalisation de leurs investissements pour les opérations d'acquisition de logement accompagnées de travaux de rénovation (dispositif Denormandie dans
- aux commerçants de bénéficier d'assouplissements quant à leurs conditions d'installations dans le centre-ville de Noues de Sienne, cette mesure étant accompagnée d'une régulation plus forte des implantations commerciales en périphérie.
- L'État s'engage à désigner au sein de ses services un référent départemental chargé de coordonner l'instruction et le suivi des projets ; à étudier le possible co-financement des actions inscrites dans le plan d'action de la convention qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles;
 - . L'Etat s'engage à mobiliser les aides de l'ANAH selon le calibrage défini dans le cadre d'études préopérationnelles et les aides au logement social sur des opérations de revitalisation de centre-ville (acquisitionamélioration, renouvellement urbain dans le tissu existant).

L'État s'engage à

- animer le réseau des partenaires du programme afin de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre
- à désigner au sein de ses services un référent départemental et un référent régional chargés de coordonner l'instruction et le suivi des projets
 - à étudier le possible co-financement des actions inscrites dans le plan d'action de la convention qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles

2/Les collectivités territoriales concernées que sont l'Intercom de la Vire au noireau et la commune de Noue de Sienne s'engagent à

- ➤ mobiliser autant que possible les moyens humains et financiers nécessaires pour assurer le
 - a travailler en étroite collaboration sur leur domaine de compétences respectifs, pilotage et la mise en œuvre efficace de l'opération sur leur territoire;
- à ne pas engager de projet de quelque nature que ce soit (urbanisme réglementaire, opération d'aménagement en matière d'habitat, économique, commercial ou autre, etc.) qui viendrait en contradiction avec les orientations du projet.

3/ Les partenaires financeurs s'engagent à :

- instruire dans les meilleurs délais les propositions de projet et d'actions qui seront soumises par A
- mobiliser leurs ressources humaines et financières pour permettre la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention et qu'ils auraient préalablement approuvées dans le cadre de leurs instances d'engagement respectives. les collectivités;

Page 11 sur 26

La Caisse des Dépôts, par l'intermédiaire de sa direction de la Banque des Territoires, propose de contribuer à la mise en œuvre effective du programme Petites Villes de Demain en mobilisant d'ici 2026 des moyens visant

- la Cohésion Territoriale qui intermédie ce soutien. Ils pourront également prendre la forme de inancement d'études nécessaires pour élaborer et mener à bien le proiet global de redynamisation, et, le méthodologique et d'ingénierie de projet, adaptés aux problématiques de centralité décrites dans la présente convention et répondant aux enjeux de redynamisation et d'attractivité. Ces moyens pourront prendre la forme d'un cofinancement d'un poste de chef de projet dans le cadre national défini avec l'Agence Nationale Accompagner la ville de Noues de Sienne et l'intercommunalité de la Vire-au-Noireau en matière de soutien cofinancement d'études nécessaires pour élaborer et mener à bien le projet global de redynamisation, et, cas échéant, de prise en charge d'assistances techniques en cas d'éligibilité; 8
- Contribuer à l'expertise portant sur les montages dédiés à la mise en œuvre opérationnelle des investissements ou des solutions de portage d'actifs immobillers aux côtés des acteurs économiques (la Caisse des Dépôts ne subventionne pas les investissements publics) ;
- Financer sous forme de prêts, en particulier le Prêt Rénovation Urbaine Petites Villes de Demain, les opérations des personnes morales publiques ou privées situées dans le périmètre de l'opération Revitalisation Territoriale (ORT) de Noues de Sienne

multiste mais n'étant pas retenus au titre du dispositif « Petites Villes de Demain », l'accompagnement de la un financement sous forme de prêt en mobilisant l'ensemble de ses dispositifs à destination des collectivités, à Banque des Territoires pourra prendre la forme d'un soutien à l'ingénierie au cas par cas, en fonction des besoins de la collectivité et des possibilités de la Banque des Territoires. Par ailleurs, la Banque des Territoires proposera Pour les territoires qui pourraient ultérieurement rejoindre la présente opération de revitalisation territoriale 'exception des prêts Rénovation Urbaine Action Coeur de Ville et Petites Villes de demain.

Pour chaque sollicitation financière (prêt, ingénierie, investissement), l'accompagnement de la Banque des ferritoires sera subordonné aux critères d'éligibilité de ses axes d'intervention ainsi qu'à l'accord préalable de ses organes décisionnels compétents.

une instance de proximité au sein de laquelle ils pourront faire examiner les possibilités de saisine de l'offre du Les porteurs de projets publics comme privés ont, à travers le comité local de projet Petites Villes de Demain, programme Petites Villes de demain de la Banque des Territoires selon les modalités qu'elle définit avec ses

Etablissement public Foncier de Normandie (EPFN) est un partenaire :

Dans l'équilibre de ses ressources et avec l'accord de ses partenaires, le cas échéant, l'EPFN pourra ravers les conventions opérationnelles qui la déclineront, en favorisant l'innovation et les collaborations avec mettre en œuvre les dispositifs qu'il a développés, au service de la stratégie d'attractivité qui sera définie, à es autres acteurs de la démarche.

Le Département du Calvados, garant des solidarités territoriales, s'engage à accompagner les collectivités dans le cadre de ses différentes polítiques d'aides aux territoires : Jn appui technique pourra être apporté par la mobilisation de Calvados Ingénierie en amont du lancement des études. Les experts départementaux associés aux services du CAUE, de Calvados attractivité, d'IngéEAU ou de l'UAMC apporteront leurs connaissances et savoir-faire aux collectivités afin de les accompagner dans le montage opérationnel des projets. e réseau intervient gratuitement (sauf exception règlementaire ou interventions spécifiques) dans 15 domaines comme par exemple, le sport, la culture, les circulations douces, les aménagements routiers, le tourisme, la

(Ref. 201524 Berger-Levrault (1309)

modernisation, l'aménagement d'espaces et d'équipements publics... les collectivités pourront faire appel au réseau à travers le formulaire de demande d'expertise disponible sur www.calvados-ingénierie. fr

Par ailleurs, le financement des opérations d'investissement, des lors qu'elles sont éligibles, pourra se faire à travers les dispositifs d'aide départementaux, dans les conditions définies par le Département au moment du dépôt de la demande.

INOLYA est un partenaire qui s'engage auprès des partenaires de l'ORT, à adapter au mieux, l'offre à la demande, à construire des produits attractifs, en particulier à proximité du centre-ville, des commerces et des senrices, à être à l'écoute des besoins du territoire.

Les partenaires associés s'engagent à mobiliser autant que possible leurs ressources pour permettre la réalisation d'études qualitatives complémentaires et le montage de dossiers de co-financement.

Page 13 sur 26

Article 3: Organisation des collectivités

Pour assurer l'ordonnancement général du projet, le pilotage efficace des études de diagnostic, de la définition de la stratégie et d'élaboration du projet ainsi que la coordination et la réalisation des différentes actions, les collectivités (communes et intercommunalité) s'engagent à mettre en œuvre l'organisation décrite ci-aorès :

Pour la ville de Noues de Sienne

La Direction Générale des Services

Pour l'Intercom,

La Direction générale des services, et notamment le service Développement économique, directement

La Direction en charge de l'Aménagement (Habitat et Urbanisme)

La Direction Générale de l'Environnement

Lelfa ou les chef fe.s de projet « Petites Villes de Demain », porté(s) par l'Intercom de la Vire au Noireau, et basé(s) au siège de I'IVN. La répartition du plan de charge du chargé de projet entre les communes lauréates de l'EPCI est prévue ainsi : la commune de Noues de Sienne bénéficiera à minima de 25% du temps de travail du ou des chefs de projets « Petites Villes de Demain ». Ia répartition du plan de charge des chefs de projet entre les communes lauréates de l'EPCI. Cependant la répartition définitive de la charge de travail du ou des chefs de projets sera effectuée en fonction des privités définies par le comité de pilotage ;

En complément, les techniciens de l'Intercom seront mis à disposition des différentes instances (COPIL/COTECH) en fonctions de l'ingénierie nécessaire à chaque territoire.

<u>La mise en place d'une équipe-projet,</u> sous la supervision du chef de projet Petites villes de demain, assurant la maîtrise d'ouvrage des études et actions permettant de mettre en œuvre la stratégie de l'ORT ;

La présentation des engagements financiers des projets en Comité régional des financeurs;

L'usage de méthodes et outils garantissant l'ambition et la qualité du projet tout au long de sa mise en œuvre :

- L'intégration des enjeux et des objectifs de transition écologique au projet, notamment au travers des engagements pris par l'IVN pour mettre en œuvre son PCAET, au travers des tableaux de suivi de chaque action
- Le respect des objectifs de modération de la consommation de l'espace pris lors de la révision du SCoT du Bocage

L'association de la population et des acteurs du territoire dans la définition et la mise en œuvre du projet :

Concernant le projet de revitalisation de la commune de Noues de Sienne, dont la phase d'initialisation et la rédaction du programme d'action sont déjà réalisés :

Une enquête consommateur a été réalisée sous la forme d'un stand sur le marché le 04 juillet 2020 pour informer et intéresser la population au projet de revitalisation (Diagnostic p36). L'enquete a ensuite été mise à disposition sur le site internet de la commune et dans les mairies déléguées

Une deuxième réunion publique conjointe avec l'exposition du PLUi a été réalisée en septembre 2021, sur le marché de Saint Sever

Une exposition publique conjointe avec le PLUi a été réalisée du 4 septembre au 02 octobre à la médiathèque de Noues de Sienne a permis de présenter le diagnostic et le plan d'action, en parallèle du PLUi.

Page 14 sur 26

mmunication :

Le chargé de mission « Petites Villes de Demain » sera en charge de la coordination de la communication pour l'IVN et ses communes candidates. L'IVN se chargera d'organiser la communication au travers de l'utilisation de ses propres supports de communication (Site Internet, Pages Facebook, page LinkedIn) mais aussi d'organiser des points « presse » réguliers pour informer la population de l'avancée des projets « Petites Villes de Demain ».

L'ensemble des publications seront proposées aux communes pour une insertion dans les bulletins communaux ou sur leur sites internet.

Article 4 : Comité de pilotage de l'ORT

Pour assurer la coordination et la réalisation des différentes actions, les collectivités (VIIIe et intercommunalité) s'engagent à mettre en œuvre l'organisation décrite ci-après :

La gouvernance du projet est définie entre l'IVN et la commune de Noues de Sienne comme suit, en s'inscrivant dans la démarche commune avec les 3 autres communes Lauréates de l'appel à Manifestation d'intérêt « Petites Villes de Demain » :

Un Comité de pilotage sera composé du président de IVNN, 4 des élus Intercommunaux issu des communes candidates, des élus communaux référents et des représentants des partenaires institutionnels identifiées par le programme Petites Villes de Demain (la DDTM, la Sous-préfecture, la banque des territoires, les chambres consulaires ...). L'organisation de ce comité de pilotage sera réalisée par le chef de projet « Petites Villes de Demain ». Le Comité valide les orientations et suit l'avancement du projet. Il se réunit de façon formelle a minima de façon semestrielle, mais ses membres sont en contact permanent afin de garantir la bonne dynamique du

Ce Comité de pilotage:

- Décide et valide les orientations proposées par les Cotech
- Partage les expériences des communes les unes par rapport aux autres au sein de l'IVN
 - Transmet les compte-rendu des instances liées aux études à l'ensemble des délégués communautaires et municipaux
- Présente les actions communautaires aux différents instances partenaires et fait le lien entre les projets intercommunaux et communaux.
- Invite d'autres acteurs si nécessaire
- Est l'instance de dialogue avec les partenaires institutionnels

Une équipe projet sera composée de :

- du chargé de mission « Petites Villes de Demain »,
- du DGS de chaque commune Candidate. Cette équipe projet coordonne les 4 Cotech communaux (gestion des planning, interactions avec les autres acteurs ...)

Pour Noues de Sienne, 1 Cotech communal composé des élus communaux et communautaires et le chargé

du DGS,

de missions

- du chef de projet « Petites Villes de Demain »,
- des techniciens communaux et IVN

Page 15 sur 26

I Friat

et selon les thématiques traitées :

- les partenaires institutionnels (Chambre des métiers, CCI; ANAH,)
- autres acteurs techniques

Le Cotech communal :

- Travaille techniquement sur les dossiers
- Fait le relais auprès du COPIL intercommunal de l'état d'avancement des actions communales
- Le Cotech se réunit à minima une fois par trimestre

Le chef de projet PVD aura aussi pour rôle la coordination des actions communautaires et communales, puisqu'il participera à toutes instances de travail et de décision liées au programme « Petites Villes de Demain ». Il sera le référent du programme.

 Il a notamment pour mission de réunir le comité de pilotage de l'ORT, en concertation avec la DGS de Noues de Sienne et de l'IVN, de fixer l'ordre du jour, et d'assurer le suivi des actions menées et leur cohérence avec la stratègie globale de redynamisation du centre-ville de Noues de Sienne.

Article 5 : Durée, évolution, fonctionnement général de la convention

La présente convention est signée pour une durée de 6 ans, à savoir jusqu'au 02 décembre 2027.

L'OPAH RU de Noues de Sienne n'a pas encore été lancée et l'étude pré-opérationnelle doit être lancée en 2022, soit à l'échelle de l'IVN, si la compétence Habitat est prise sur l'ensemble du territoire, soit à l'échelle de du territoire, au la compétence Habitat reste territorialisée.

Toute évolution de l'économie générale de la convention ou d'une de ses annexes, à l'exception des fiches action, sera soumise à approbation préalable de l'ensemble des signataires de la convention.

Chaque année, les parties se rapprocheront en vue de préciser les actions à mettre en œuvre pour l'année, permettant ainsi une gestion évolutive du plan d'actions, en fonction de la préparation effective des opérations par rapport au calendrier prévisionnel initial. Les fiches action sont validées et révisées uniquement par le maître d'ouvrage et les éventuels partenaires financiers, à l'exception de l'évolution d'une action structurante qui a des conséquences sur d'autres actions.

À tout moment, les collectivités peuvent proposer au Comité de projet de l'ORT installé l'ajout d'une action supplémentaire au plan d'actions. Après analyse de la proposition d'action, au regard de sa cohérence et de sa contribution à la mise en œuvre du projet, les partenaires concernés par l'action et les collectivités s'engageront réciproquement par la signature d'une fiche action qui sera alors annexée à la convention.

La modification d'une action est proposée et validée pareillement.

La durée de la présente convention pourra être prorogée par accord des parties.

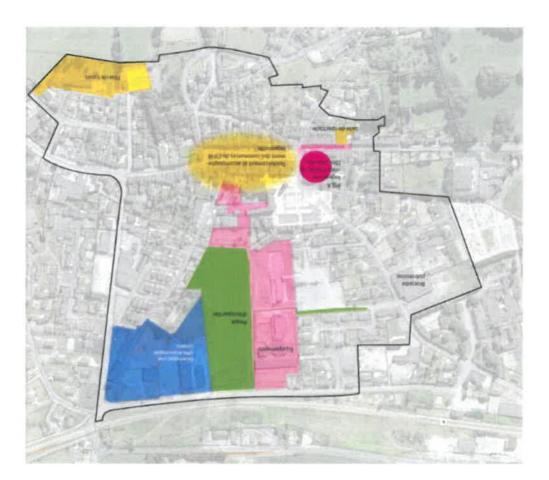
Article 6: Le diagnostic territorial et les orientations du projet de revitalisation de Noues de Sienne

Ref. 201 524 Berger-Levrauft (1309)

1) Diagnostic – Noues de Sienne

Voir Annexe 1

Le périmètre envisagé de l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) de Noues de Sienne, au sein duquel s'inscriront l'essentiel des actions, est retranscrit précisément sur la carte ci-dessous.



Page 19 sur 26

Article 7 : Programme d'actions de Noues de Sienne Les parties s'entendent pour que la mise en œuvre du projet puisse se faire par les actions décrites ci-après. Elles pourront être complétées ou révisées conformément aux dispositions de l'article 2.

re uo seėslisės sebut3 no snoitsA stuos	Actions ou pistes d'actions	Ge Sienne Enjeux	A. NOUES AXE de T.R.O'I
Finde OPAH avoiet epine - operationnel sur cette partie de l'illôt	ob rollanciuralion do l'ensemble de logaments, cursisage et d'habital accestible en cœur de ville et à proximité de la malson de santé, proximité de la malson de santé,	developper une offre diversifies de logements, en présant une attention particulière aux personnes vieillissante, autonnes et en perte d'autonomie. Mettre en place une action forte et différentée sur le parc résidentel aux abords de la place Mobre tébrui, qui soit complémentaire aux dispositifs généraux qui soit complémentaire aux dispositifs généraux qui soit complémentaire aux dispositifs généraux	:h BXA Bl ed s noiteillidsrie el
Etude pré opérationnelle à faire	Améliorer la qualité de l'habitat par la retance d'une OPAH, prévue en 2021 par IVVI	HA90 9qy1) 21nstaixe hmèireir et 1a mixité de l'Habitat	estructuration yers une offre attractive de finabitat en
Etude flash EPPQ pour valider le capacitaire et le budget travaux réalisée	ne èines eb nosism si neinsiqmi : f 16li 16li'i eb bton eittsq si eb tiemellevuonen		gnod-entnec
Ettude EPPT de fallsée PLUI en cours Etudes Complémentaires Etudes complémentaires	Opérations d'aménagement et de nestructinellor de certains liots stratégiques PLUI en cours d'élaboration. Créadon d'un quartier neut en densification à proximité des équipements et permetraint de proximité des équipements et permetraint de proximité à la cours de la ville, malgré la decoquatier le consur de la ville, malgré la écoquatier :		
HA90 ebut3	(Pré-)financer les disgnostics en vue de la démolition des fonds de parcelles pour créer des jardins ? Préfinancer également la démolition ?, notamment sur l'illôt 8	Facilitier la création d'espaces extérieurs pour les	
PLUI en cours d'élaboration	noins d'élaboration	Mailriest le rythme de production de logements et le synchrostellor de la production avec la revalorisation du bourg, de l'habital avâstente, l'ambragement des espaces publics, l'ambragement des cheminements et la reconquête l'amblicistion des cheminements et la reconquête l'amblicistion des cheminements et la precient qui parc ancien	
		Accentuer les liaisons entre l'offre commerciale et les nouveaux logements et équipements développés au nord du bourg.	: 2 3XA

PLUi en cours d'élaboration Etude EPFN réalisée	-Création cheminement piétons notamment entre collège et pôle socio	donc sécuriser et abaisser les nuisances sonores),	
Endes de MOE	oyales pour rejoindre la piscine et l'étape de foret, priorité vélos/piétons	Optimiser l'accessibilité et les déplacements ENTRE les équipements pour limiter l'usage de la voiture (et	
PLUi en cours d'élaboration Étude EPFN réalisée	Aménagement apaisé de la rue des forges/place	Améliorer le partage de l'espace public mais aussi favoriser les mobilités alternatives	
réalisé	Déplacement du marché hebdomadaire	Poursuivre le développement de l'offre d'animation urbaine	l'accessibilité, la mobilité et les connexions
Etudes MOE en cours, en attente du rapport suite au diagnostic archéologique prescrit par la DRAC	ob unaley massen et miss en valeur de la place A cécurisation et misse et jardins de l'ancien la lace en valeur et matérialisation de l'ancien cloitre	Poursuivre les efforts faits pour le label « Village de Caracière du Calvados » obtenu en 2019	AXE 3:
Encomz avec IVN et EPFN Encomz avec IVN et EPFN	Poursuite du travail engagé avec l'intercom de la Vire au Moireau et l'EPP Mormandie sur la friche antsanale « Granimarbre » (située à l'entrée nord du bourg)	Requalifier les friches artisanales	
Etude EPFA réalisée	1804 S. remembrer 3 cases commerciales et local adapté, central et visibles depuis la place de la mairie	Conforcer la pharmacie dans le bourg	
Endo EPEN stolings	Illia 3 : real manufacer 3 carden communication of	mind all anthaisemeda el ratifico)	
Etude flash réalisée	Friche Granimarbre	Accompagner l'implantation de la caviste	
enuco ne iUJ9 Etudes MOE à faire	logements on autres sur le trottoir sud, notamment en levant la protection des linéaires commerciaux sur ce trottoir		
Etude EPFN réalisée	Transformation des RDC commerçants en		
Etude EPFN réalisée Etude complémentaire type flash Etudes MOE à faire	Création d'une cellule commerciale adaptée avec 2 cellules inadaptées, notamment sur la pointe de 1'ilôt 8.	Remembrement commercial pour offrir des locaux adaptés (en partenariat avec l'EPFN)	
	Vitrophanie qualitative présentant les communes déléguées de Moues de Slenne, expositions	Gommer l'impact visuel de la vacance commerciale pour valoriser le dynamisme du bourg plutôt que sa pæte de vitesse	
En cours par I'IVN	zieler reliefa en de l'Atelier		
	Accompagner les commerçants pour la modernisation ou rénovestion des locaux par une aide directe céou la creation d'une chante des dévantures et virines intégrées à un RLP et aumeux en P.U.U.		
	Accompagner les commerçants lors des réfections de façades pour gagner en cohèrence (couleurs, hauteurs, enseignes, etc.)	bceux commerciaux vacants, dans une obgique de concentration de forfire sur le côté nord de la place Albert Lebrun : si commerces en dehors du circuit marchated us leoble, anvisager la revonvearien en logament.	lsiziəmmoz èndiliupė
En cours avec ITVN / (Market Place)	Accompagner les commerçants pour la digitalisation -	Accompagnement des commerçants et affisans les intropriets des solutions de reconversion pour les	Favoriser un développement éveloppement économique et

Convention Adhésion « Petites Villes de Demain » noisèrlbA noitneanno

		Réhabilitation de la Mairie (et regroupement des services)	Etude MOE à prévoir
		Réhabilitation de la piscine	Etude de faisabilité et programme fait Etudes de MOE en cours
********		Réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes en salle de spectacle	цвавик си сойга
aux quipements et services publics		Création d'un pôle enfance jeunesse regroupant un multi-accueil, un relais Assistantes Maternelles / Phase recrutement MOE	Findes de MOE en cours
AXE 5 :	Poursuivre le développement d'offres de services et d'équipements auprès de la population	Aleq nu'b noisèri	Définition du programme en cours+ étude flash réalisée pour vérifier la possibilité et le coût de l'implanter dans l'ilôt l
		Aménagement, aécurisation et mise en valeur de la place A Lebrun et Ouverture des jardins de l'Abbatiale avec mise en valeur et matérialisation de l'ancien cloitre	(en cours, en attente du rapport suite au diagnostic archéologique prescrit par la
	Compenser l'orientation nord de certains logements, ou encore l'absence de jardine ou de trottorier vis des expeces publics appropriables et végénalisés + Mise en scène des voiries et cheminements	Not I : carchage et ouverture sur la rue du docteur fontaine pour « assécher » l'ilôt.	étude EPFN réalisée OPAH avec volet pré-opérationnel sur cet ilot
	de fector e l'abbiast du centre-bourg attractif et créer du lien social tout en gananissant une cohérence et un payage (visuel et sonore) adapté pour les espaces résidentiels (cadre de viel)	Maitriset et organiser la mixité des fonctions (rabital/commerce/satziant) pour garantir un environnement agréable et attractif, tant pour les pabitants que les touristes, et qui soit fonctionnel pour les entreprises (cohabitation).	PLUI en cours d'élaboration Etude EPFN réalisée
	Amélioret la connexion du bourg à la forêt pour les piétons et les vélos	matérialiser un cheminement dégagé des voitures (sauf riverains) la place royale	
	blettre en place une stratégie de communication cohérznie, homogène et régulière	nei fien saver se endrote substrategrques, en lien soves som et l'identité touristique de l'identité de l'identité touristique de l'identité touristique de l'identité touristique de l'identité d'identité de l'identité d'identité de l'identité de l'iden	Travail de l'OT en cours sur les percours d'interprétation/signalétique Euude complémentaire pour compléter/reprendre la stratégie mise en place précédamment
	Valoriser la trame rurale historique comme élément de carective d'irémément du payage habilo; complémentaire à l'abbatiele et à la future ouverture de ses jardins, et qui étoffe les espaces d'intérêt pour se balador dans la ville		
	améliorent la lishibilis du bourg et donc augmenter l'efficsetie de son office et son affractivité/dynamisme l'ircr parti de la topegagabile pour mentre en scène les principales vues dégagées depais le bourg et au fil des	Completer l'offre de location de vélo de l'étape en ficil gar un point relai dans le bourg Avec un aetière de réparation. Ilot 8 ou maison 1 rue de l'Abbaye	

12

Article 8 : Suivi et évaluation

'opération de revitalisation de territoire et de leurs incidences financières sera réalisé en comité de pilotage de Les modalités de suivi de la convention, permettant d'établir le bilan annuel prévu par l'article L.303-2 du CCH, et d'évaluation des actions sont les suivantes : un bilan annuel des actions entreprises dans le cadre de TORT (voir article 4) puis présenté aux conseils municipaux des communes et à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre signataires de la convention.

communes et à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre Un bilan annuel et une évaluation tous les cinq ans des actions entreprises dans le cadre de l'opération de revitalisation de territoire et de leurs incidences financières sont présentés aux consells municipaux des

signataires de la convention. Les modalités de suivi de la convention, permettant d'établir le bilan annuel prévu par l'article L.303-2 du CCH, et d'évaluation des actions sont

La présentation du bilan annuel se fera en comité local de l'ORT (voir article 4), avant présentation en conseils municipal et communautaire.

Article 9: Traitement des litiges

Convention Adhésion « Petites Villes de Demain » - Anni 2021

Les éventuels litiges survenant dans l'application de la présente Convention seront portés devant le tribunal administratif de Caen.

Annexes: fiches action, bilan financier, autres annexes

Voir Annexe 2

Bilan financier détaillé des actions

Autres annexes

Article 10 : Signataires de la présente Convention La présente Convention ayant pour objet « le déploiement de l'ORT sur la commune de Noues de Sienne » est signée en 10 exemplaires, le 02/12/2021

Commune de NOUES DE SIENNE	Représentée par son Maire Georges RAVENEL	ANAH	Représenté par Pierre-Emmanuel SIMON	Le Département	Représentée par Jean-Léonce DUPONT	INOLYA	Représentée par M Christophe BUREAU
	dent R			Se	Représenté		Représenté
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	Représentée par son Président Marc ANDREU SABATER	Etat	Représenté par Pierre-Emmanuel SIMON	La Banque des Territoires	Représenté par Céline SENMARTIN	L'EPFN	Représenté par M GAL

Convention d'ORT de la commune de Noues de Sienne

26/26

Convention d'ORT de la commune de Noues de Sienne



Annexe à la délibération n°D2021-11-6-7

Conseil Communautaire du Jeudi 18 Novembre 2021

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE





Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg **NOUES-DE-SIENNE (14)**



SOMMAIRE

Inscrire la démarche dans son contexte



Introduction

Quels facteurs d'attractivité pour le bourg de Noues-de-Sienne ?



Un bourg habité?

Une perte d'attractivité liée à divers facteurs, notamment l'adéquation entre les typologies de logements et les besoins contemporains, mais aussi l'absence de pôle d'emploi structurant à proximité : l'enjeu de la mixité renforcée !

p.8

Identifier les usagers et leurs besoins



Un bourg commerçant ?

Une offre cohérente mais fragile en raison d'une zone de chalandise peu peuplée et du manque d'attractivité résidentielle et économique de la commune.

p.26



Un bourg touristique?

Un centre-bourg qui se distingue par son patrimoine bâti et sa richesse environnementale, mais qui peine à en valoriser tout le potentiel pour mieux retenir les visiteurs et créer une "expérience complète".

p.51



Une topographie singulière!

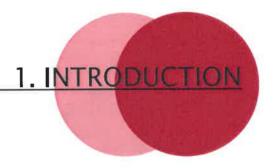
Une identité forgée par la topographie, qui doit en exploiter tout le potentiel pour développer son caractère... et améliorer le partage de l'espace public mais aussi favoriser les mobilités alternatives.

..... p.57

Qualifier les espaces stratégiques et les atouts/faiblesses du tissu existant



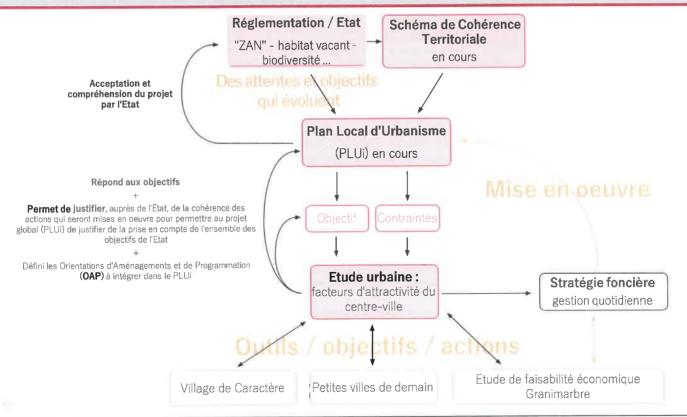
Des orientations stratégiques à débattre _____p.66



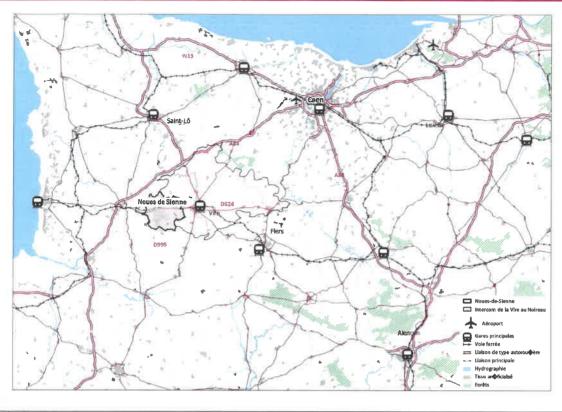
Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagnostic Septembre 2020

VE2A | Page 3

Une étude clef pour le projet de la ville mais imbriquée dans un processus et des délais à maîtriser



Noues de Sienne sur le territoire



Une commune rurale, au centre d'un territoire en perte d'attractivité (déclin démographique, population vieillissante et plus modeste qu'en moyenne en Normandie),

Et un **rayonnement limité** par l'influence du pôle commercial, d'emploi et d'équipements, de Vire-Normandie.

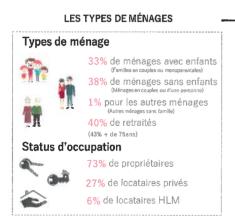
Mais des projets importants sur le centre-bourg, destinés à augmenter l'attractivité de celui-ci.

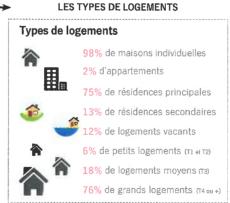
Une commune dont l'offre commerciale et de services doit répondre avant tout à une logique de proximité, aux besoins courants de la clientèle résidente, et se construire en lien avec les grands équipements construits ou à venir.

Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagnostic Septembre 2020 Introduction

VE2A | Page A

Les parcours résidentiels sur le territoire

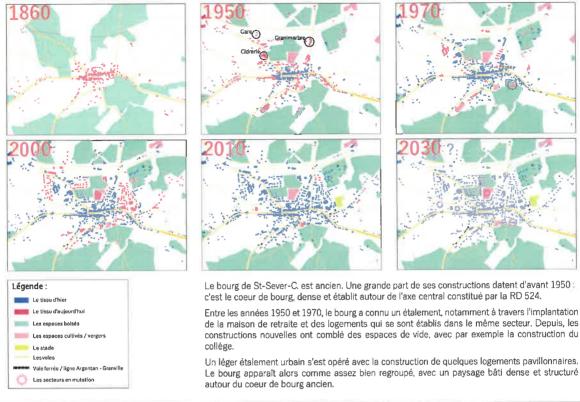








Un bourg ancien à l'étalement plutôt continu



Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagnostic Septembre 2020

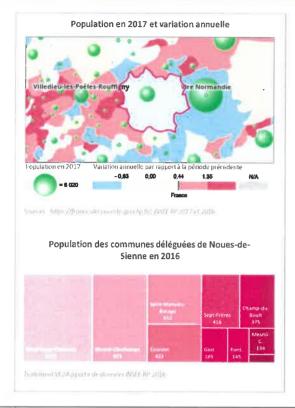
VE2A | Pinge 6

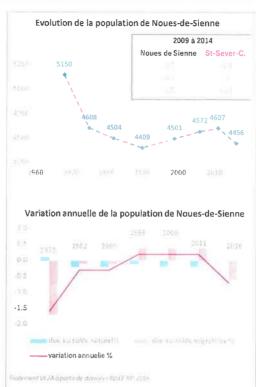
Identifier les usagers et leurs besoins



Saint Sever Calvados, un bourg pour QUI?

Une commune nouvelle dont la perte démographique s'explique par un solde naturel négatif





Un pôle entre Vire et Villedieu-les-Poêles

Noues de Siennes est issue de la fusion de **10 communes** au 01/01/2017.

Saint-Sev er-Calv ado s représente 27% de sa population avec 1211 habitants en 2016.

Une perte de population...

Les dernières données INSEE disponibles pour la commune déléguée de St-Sever-C. confirme cette tendance : 1244 hab. en 2014 contre 1358 en 2009.

... qui s'explique différemment sur Noues de Sienne et la Commune deléguée St-Server-C.

A l'écheile de la **nouvelle commune** la baisse démographique s'explique principalement par un **solde migratoire négatif.**

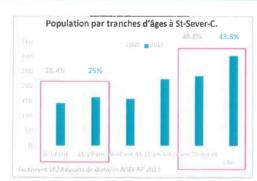
En revanche, pour St-Sever-C. le solde migratoire sur la période 2009-2014 était positif et la perte de population était du à une mortalité plus importante que les naissances.

Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagnostic Septembre 2020 Un bourg habité ?

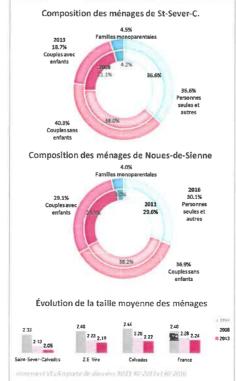
VE2A | Page 8

Saint Sever Calvados, un bourg pour QUI?

Sur la commune nouvelle : une population qui vieillit et une taille des ménages qui réduit







Une population qui vieillit

Pour **St-Sever-C**, en 2008, le taux des + de 60 ans était de 38.8 % pour 43.8 % en 2013 et le taux des moins de 30 ans était de 28.8% pour 25% en 2015.

Une augmentation de la part des familles monoparentales et des couples sans enfants

Compte-tenu des pertes démographiques, le nombre de ménages a diminué cependant on constate que le nombre de couple sans enfant et de familles monoparentales n'a pas évolué, leur part a donc augmentée. Par ailleurs, une hausse du nombre de famille monoparentale est observée à Noues de Sienne sur la période 2016-2011 ce qui nécessite de prévoir de nouveaux logements pour répondre aux besoins.

Une hausse des retraités et ouvriers

Un territoire bénéficiant d'un nombre d'emploi supérieur au nombre d'actifs

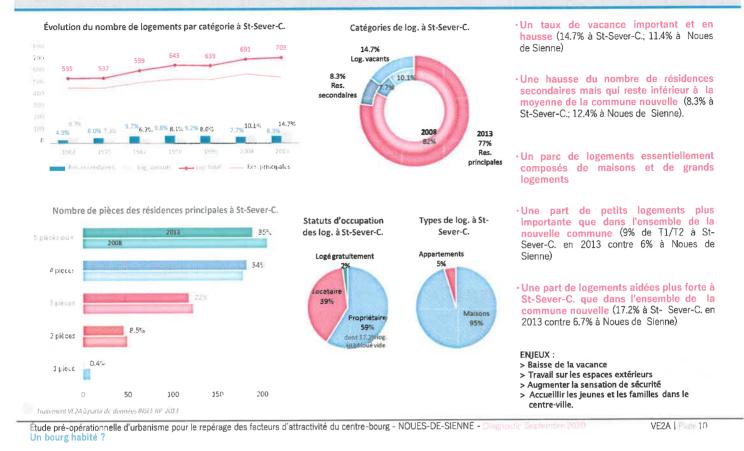
Indicateur de concentration d'emploi : 135.9 en 2013 contre 119.5 en 2008. Une hausse s'expliquant par une perte d'actifs

510 emplois dans la zone pour 375 actifs en 2013

526 emplois pour 440 actifs en 2008

Saint Sever Calvados, un bourg pour QUI?

I 'habitat

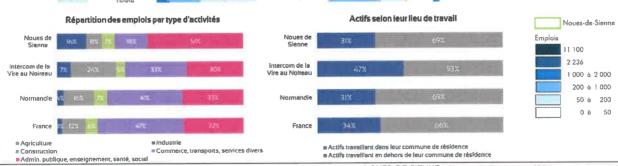


Noues de Sienne au coeur d'un territoire en perte d'attractivité

Un flux d'actifs sortant de la commune 3 fois supérieur au flux entrant

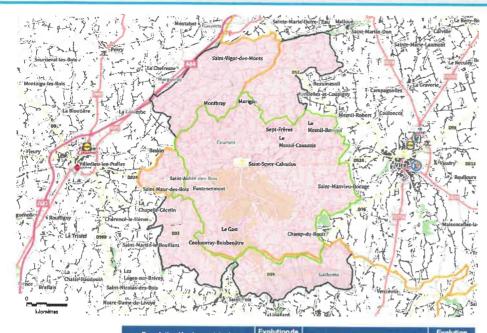


- Noues de Sienne, avec 962 emplois (chiffres INSEE 2016), ne se positionne pas comme un pôle d'emploi à l'échelle de son territoire, encadrée par 2 pôles d'emploi majeurs: Vire (11 100 emplois) et dans une moindre mesure Villedieu-les- Poêles (2 236 emplois).
- Par conséquent, les actifs quittent majoritairement leur commune de résidence pour travailler. Ils sont 1 185 à quitter la commune pour travailler, contre 543 à y rester. Compte tenu du nombre d'emplois sur la commune, le flux entrant est donc de 419 actifs, soit 3 fois moins que le flux sortant.



Noues de Sienne au coeur d'un territoire en perte d'attractivité

St-Sever-Calvados rayonne sur une zone de chalandise limitée par l'influence de Vire et Villedieu-Les-Poêles



- La zone de chalandise du centre-bourg de Saint-Sever-en-Calvados, commune déléguée de Noues de Sienne, a été définie à 10-15 minutes en voiture.
- Elle est limitée par des barrières urbaines (A84 au nord), mais surtout concurrentielles, en raison de la présence des pôles économiques et commerciaux de Vire- Normandie à l'est et Villedieu-les-Poêles à l'ouest.
- Contrairement à la tendance régionale, la commune de Noues de Sienne et sa zone de chalandise ont connu une légère baisse de population depuis 2006, en raison d'un solde migratoire négatif que ne compense pas le solde naturel.

	Population	légale municipale		Iapopulation		Ménages		ies ménages
	2006	20 11	20 17	20 0 6-20 17	2006	20 11	20 16	2006-2016
Noues de Sienne	4 5 7 2	4 6 0 7	4 423	-3,3%	1 866	1 951	1878	0,6%
Zone de chalandise	7 697	7 639	7 426	-3,5%	3 2 5 0	3 3 2 2	3 273	0,7%
intercom de la Vive au Noireau	48210	48883	47 385	-1.7%	20535	21280	21261	3.5%
Normandie	3 267851	3 315077	3 330 478	19%	1 370923	1 433462	1 475918	7.79
France	61 399834	63 070344	64 639 133	53%	26 065854	27 347 573	28 496794	9.3%

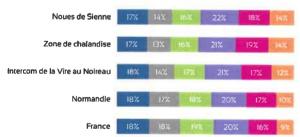
Etude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diag

VE2A | - 12

Noues de Sienne au coeur d'un territoire en perte d'attractivité

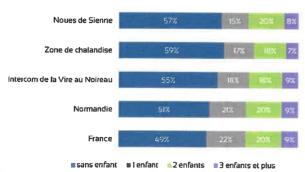
Une population globalement plus âgée et moins familiale qu'en moyenne en Normandie

Répartition par tranches d'âges

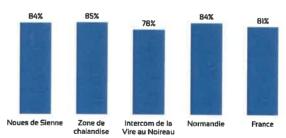


■ Moins de 15 ans ■ 15 à 29 ans ■ 30 à 44 ans ■ 45 à 59 ans ■ 60 à 74 ans ■ 75 ans et plus

Nombre d'enfants par famille



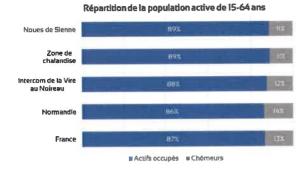
Taux de motorisation



- •La population de Noues de Sienne et de sa zone de chalandise est plus âgée que la moyenne normande (respectivement 32 % et 33 % de 60 ans et + versus 27 % dans la région).
- •Par conséquent, la part des familles avec enfants est moindre.
- L'offre commerciale doit donc s'adapter à cette typologie, les personnes plus âgées ayant tendance à consommer moins mais plus proche de chez eux, même si leur taux de motorisation est important.

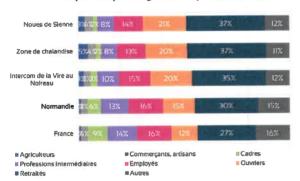
Noues de Sienne au coeur d'un territoire en perte d'attractivité

Une population active mais modeste sur la zone de chalandise





Répartition par catégorie socio-professionnelle



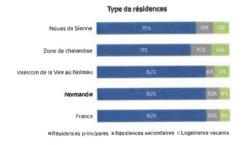
- •Malgré un bon taux d'activité, supérieur de 3 points à la moyenne régionale, la population de Noues de Sienne et de sa zone de chalandise reste plus modeste qu'en moyenne en Normandie. Une tendance qui s'explique par un taux de CSP modestes plus important (+ 5 à 6 points d'auvriers, + 2 à 3 points d'agriculteurs) mais aussi une part bien plus élevée de retraités (+ 7 points).
- Par conséquent, les revenus des ménages de la zone de chalandise sont inférieurs de 4 000 € à la moyenne régionale.
- ·Le potentiel de consommation est donc plus resserré.

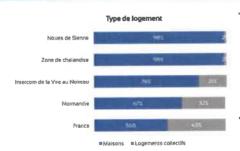
Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagnostic Septembre 2020. Un bourg habité ?

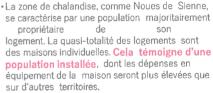
VE2A | Page 14

Noues de Sienne au coeur d'un territoire en perte d'attractivité

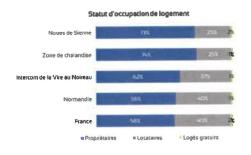
Une forte part des maisons individuelles et de propriétaires

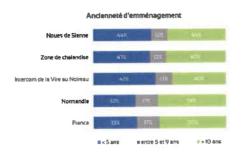






•La zone se caractérise également par un taux de logements vacants important. signe d'une perte d'attractivité.

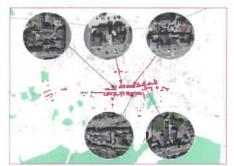




Le centre-bourg de Noues-de-Sienne : on le reconnaît comment ?

Entre typologies bâties et accessibilités, un habitat existant qui peine à répondre aux besoins d'aujourd'hui et demain.

Les maisons de ville en bande



Quelles caractéristiques ?

- Proximité et attractivité des commerces
- Habitat ancien : architecture granite
- Services + commerces près de chez soi
- Mobilité piétonne, voiture ...
- Environnement urbain de caractère
- Trouver des espaces pour stationner, existants/à créer?
- Reconquérir les commerces et logements vacants ?
- Compenser l'absence de jardins privatifs pour certaines maisons ?
- Dé-densifier certains îlots ? Abaisser la vitesse et gérer l'exposition nord des logements.

Comment habiter le centre-bourg, adapter des logements aux besoins et attentes des habitants, aujourd'hui et demain?

Les lotissements





Quelles caractéristiques ?

- Une topographie plus douce
- Habitat moderne et adapté au mode de vie : parking & jardin
- Proximité des nouveaux équipements
- Luminosité & grandes fenêtres vers l'extérieur
- Reconnecter ces espaces aux lieux de sociabilité et de centralité du village : identité et qualité des cheminements ?
- Redonner une cohérence urbaine avec l'identité du bourg : les espaces paysagers et les sites touristiques ?

Comment dédoisonner les poches de lotissement et rendre accessibles et lisibles les liens vers le centre et les espaces touristiques et paysagers ?

Les maisons isolées





Quelles caractéristiques?

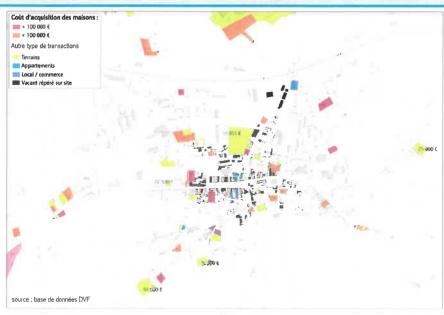
- Habitat ancien ou pavillon : logements familiaux
- Des vues sur le grand paysage
- Intimité des logements et grands terrains
- Mobilité piétonne, voiture ...
- Grande luminosité
- Stationnement facile
- Rendre l'accès piétons + facile ? bucolique / poétique / lien avec les espaces paysagers alentour ?
- Marquer les connections piétonnes et paysagères vers le centre-bourg ?

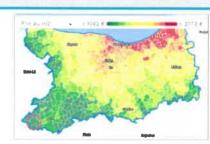
Comment rendre plus doux l'accès au "chez soi", parcourir un chemin bucolique depuis le centre-bourg vers la forêt ?

Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagnostic Septembre 2020

VE2A | Face 16

Les dynamiques de marché

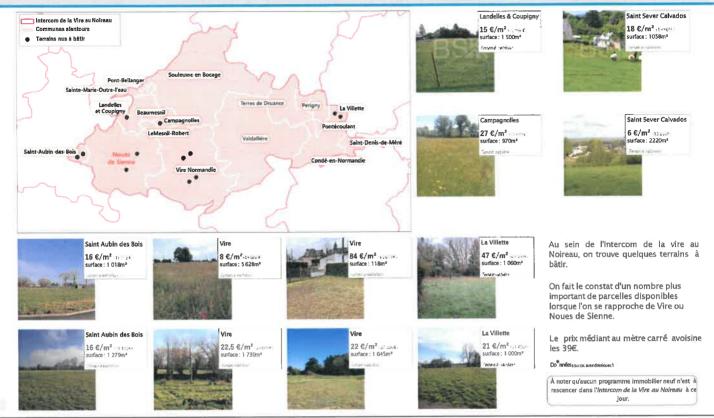






Prix de vente moyen des maisons : 95 000 € Source : données reccuellles via une étude de marché et des appels téléphoniques aux agences immobilières loçales.

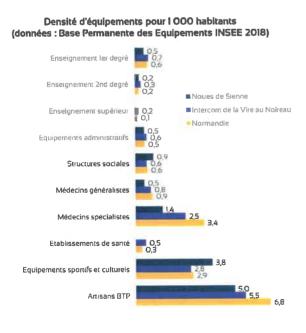
Les dynamiques de marché



Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagnostic Septembre 2021 Un bourg habité ? VE2A | For 18

Noues de Sienne au coeur d'un territoire en perte d'attractivité

Un niveau d'équipements dans le secteur de la santé en dessous de la moyenne normande









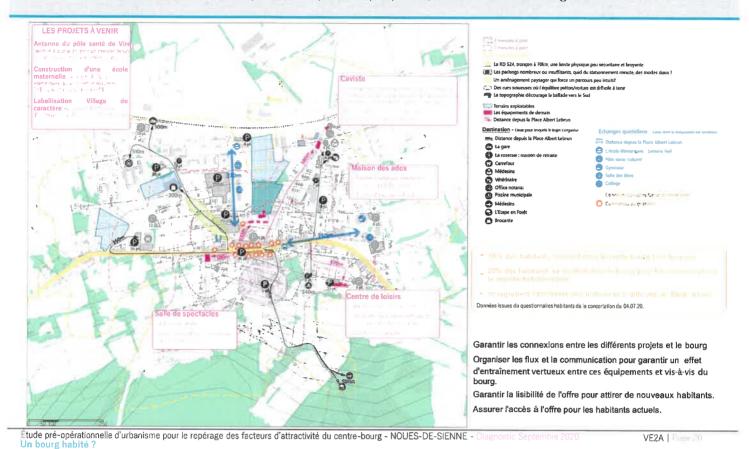
- Si le niveau en équipements administratifs, sportifs, culturels et d'enseignement (bibliothèque, école de musique, écoles rassemblant 347 enfants, dont 189 dans le centre-bourg de Saint-Sever-en-Calvados, collège de 220 élèves) est bon pour une commune de cette taille, la densité en professionnels de santé s'avère nettement inférieure à la moyenne régionale.
- L'évasion se fait donc de manière forte vers les communes proches de Vire Normandie et Villedieu-les-Poêles.
- Ainsi, le projet de Maison de Santé apparaît comme opportun pour rééquilibrer l'offre en professionnels de santé sur la commune.

A le question quels contres commerces épispements ou projects romagnants que viurs produces resultant le 17 175 des hebitants reclamas becart trait pour paren.

Données issues du questionnaires habitants de la concertation du 04.07.20

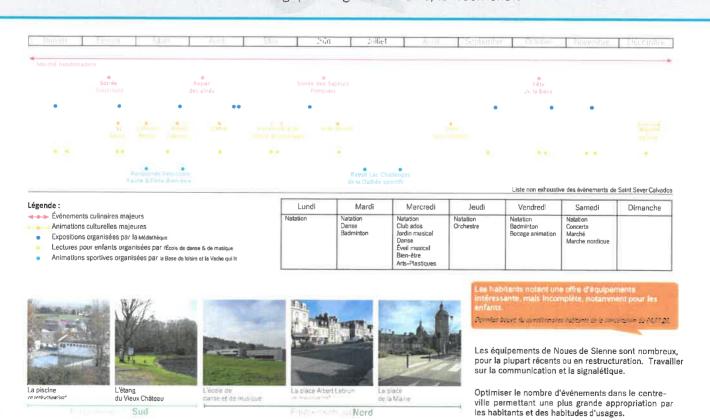
Promenons-nous à Noues-de-Sienne

Des projets en cours qui étoffent plutôt la périphérie, au détriment du bourg existant ?



Noues-de-Sienne : un centre-bourg porté par ses équipements.

Un centre-bourg qui "bouge" la semaine, le week-end ?



Quel potentiel foncier?

Ouelle implantation pour les équipements/commerces/habitats de demain?





Prix: 89 6756



Prix: 51 500€



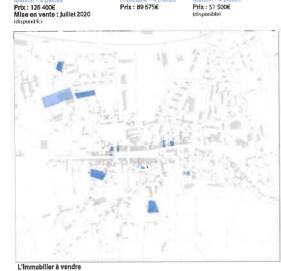


Prix: 115 950€





Prix: 213 500€



Prix: 136 480€



Prix: 126 400€



Prix : 47 475€



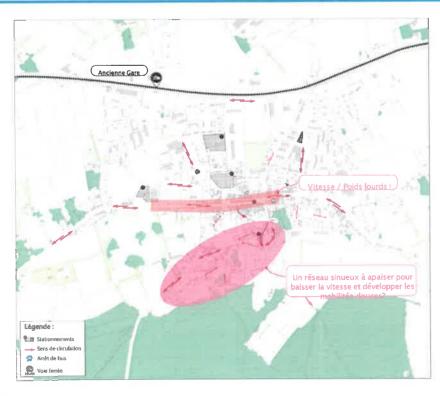
Prix: 124 900€



Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE -

VE2A

Se déplacer dans le bourg de Noues de Sienne



Ensemble	1728	100	1 810	100
Travaillent :				
dans la commune de résidence	543	31.4	619	34.5
dans une commune autre que la Elimmune de résidence	1185	68.6	1 192	55.8

La circulation routière est fluide à Noues de Sienne. Les voies sont à double sens. En dehors de la rue de Vire les voies sont moyennes à étroites.

Si la place du piéton est parfois négligée, il est facile de trouver un endroit pour se garer parce que les stationnements sont

Améliorer la sécurité et "l'ambiance" des rues sur certains parcours ciblés, afin de favoriser les déplacements piétons ou

Installer un relais / location de vélo électrique dans le centre, en lien avec la location de vélo électriques développés par l'Etape en forêt ?

Ouid du taxibus pour le marché du samedi?

Se déplacer dans le bourg de Noues de Sienne





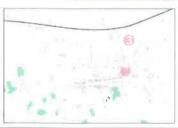


Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagnostic Se Un bourg habité ? VE2A | Faire 24

Se déplacer dans le bourg de Noues de Sienne







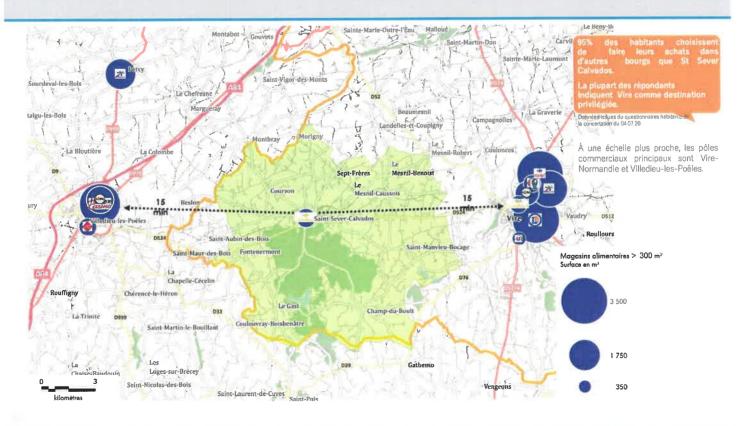
Identifier les usagers et leurs besoins



Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Dia mostiu Septembre 2020 Un bourg commerçant ?

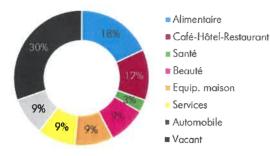
VE2A | Page 26

Noues de Sienne au coeur d'un territoire en perte d'attractivité



Une offre commerciale réduite mais diversifiée et bien répartie

Une offre de proximité très concentrée sur l'axe de passage



Au total sur la commune sont recensées 33 cellules commerciales, dont 23 en activité

L'offre commerciale, bien que réduite, est diversifiée et bien répartie avec

- Une offre en commerces de bouche bien développée

- Une locomotive alimentaire (Carrefour contact de 670 m² de surface de vente),
 Les plus grandes surfaces, et notamment les activités automobiles, positionnées en entrée de

Le taux de vacance est en revanche très élevé, 30 % des locaux commerciaux étant inoccupés. Ils correspondent tous à d'anciennes activités ayant fermé (équipement de la personne, coiffeur, hôtel···).

Le côté Sud de la place est davantage touché par la vacance, en raison de la déclivité et du décrochage plus important par rapport aux équipements et cœur de ville de la commune (route passante à traverser).



PLACE ALBERT LEBRUN

Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Elagnostic Septembre 2020 Un bourg commerçant ?

VE2A I

Répartition spatiale de l'offre de commerces et de services



Focus sur le marché hebdomadaire

Le marché non sédentaire de Noues-de-Sienne a lieu le samedi matin.

Il accueille une dizaine de commerçants, majoritairement alimentaires (1 chausseur). Il apporte une offre complémentaire à l'offre sédentaire, notamment sur l'alimentaire (fromager, poissonnier, primeurs), apportant et bénéficiant de nombreux flux croisés avec ceux-ci.

Historiquement place Albert Lebrun, de part et d'autre de la D54, le marché s'est déplacé, pendant quelques semaines en 2020 sur la place de la Mairié, qui permettait un étalement plus important des étals et une meilleure circulation des chalands.

Cet emplacement a de nombreux atouts pour le marché :

- · Cadre beaucoup plus qualitatif, face à la marie et à l'église,
- Stationnement beaucoup plus aisé,
- Absence de nuisances sonores liées au flux routier,
- · Sécurité renforcée pour les commerçants et les consommateurs,
- Étals mieux mis en valeur,
- Confort de circulation amélioré.

Son seul inconvénient reste son manque de lien avec les commettes sédentaires et la visibilité réduite depuis la D54, d'où une signalisation indispensable à mettre en place.









La place de la mente est souvent chée parmit les espaces publics preféres des habitants de Nouve de Siernes.

Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagnostic Septembre 2020 Un bourg commerçant ? VE2A | Page 30

Les principaux critères de commercialité

L'accessibilité volure est le point for de la commune, traversée par la D524, axe majeur du territoire (reliant Vire Normandie à Villedieu-les-Poéles), à laquelle se raccroche le réseau de routes secondaires. La caractéristique de village rue de Noues de Sienne en permet une traversée aisée et rapide, et une parfaite lisibilité de son organisation spatiale. Le positionnement des commerces le long de la D524 renforce cette lisibilité.

L'accessibilité en transports en commun est peu présente, représentée par la gare SNCF, avec 2 passages par jour de la ligne Granville <-> Vire et le réseau de bus scolaires vers le lycée de Vire.

•L'accessibilite protonne est en demi teinte. Si l'ensemble du réseau viaire est pourvu de trottoirs, on note quelques points de difficulté : la déclivité depuis le sud du bourg, la présence de marches pour la quasi-totalité des commerces, l'étroitesse des trottoirs à certains endroits, la domination de la voiture, avec notamment la traversée peu sécuritaire de la D524.



















Les principaux critères de commercialité

, en lien avec la taille de la commune. Cependant, l'axe de la D524, où se trouvent les commerces, reste de loin le plus emprunté par les résidents et les usagers du territoire. La circulation y est d'ailleurs rapide.



* Les flux piétons sont faibles, la logique routière restant prédominante sur la commune, en raison de son étendue et de son

3.20

La zone de chalandise est peu densément peuplée rassemblant 7 426 habitants en 2017, soit une densité de 32 habitants/km². Elle présente un profil plutôt âgé, favorable au commerce de proximité, mais modeste. En termes de commerces de proximité, les consommateurs de la zone de chalandise sont peu soumis à une concurrence directe, l'offre en commerces de base se concentrant sur le centre-bourg de Noues de Sienne.



Les offres commerciales diversifiées et structurées les plus proches sont celles de Vire Normandie et Villedieu-les-Poêles, toutes deux à environ 15 minutes en voîture du centre-bourg de Noues de Sienne, une distance élevée dans une logique de commerce de proximité.

CLIENTELE CAPTIVE 4.60

De plus, les commerces du centre-bourg de Noues de Sienne peuvent bénéficier d'un potentiel de consommation complémentaire à sa clientèle résidente par une clientèle touristique notamment de résidences sur la commune), peu nombreuse mais bien présente.

- Les commerces et services du centre-bourg de Noues de Sienne bénéficient de plusieurs atouts dans leur environnement :
- Présence de plusieurs équipements locomoi s : La Poste, Carrefour Contact, équipements publics.
- Présence du marché hebdomadaire le samedi matin, petit mais qui reste attractif et complémentaire à l'offre sédentaire,
- Une offre qui reste relativement diversifiée, permettant de couvrir l'ensemble des besoins courants de la population.
- Cependant, quelques points de vigilance : une locomotive alimentaire déportée par rapport au reste de l'offre, un manque de lien avec les nouveaux équipements, de nombreux locaux vacants, une sous-densité en professionnels de santé et un manque sur quelques secteurs d'activités (restauration, hôtellerie, équipement de la personne).





environnement rural.





Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE

VE2A | Pure 33

Les principaux critères de commercialité

- La visibilité des commerces du centre-bourg de Noues de sienne est leur principal point fort :
- Une offre très concentrée, placée sur l'axe principal de la commune, avec une vue dégagée,
 Des commerces aux enseignes clairement affichées et majoritairement qualitatives,
- Une signalétique présente, même si perfectible (un peu chargée et donc manquant de clarté).
 - Le point noir reste les locaux vacants, au nombre de 10 dans le bourg-centre, qui nuisent à l'attractivité du linéaire marchand.















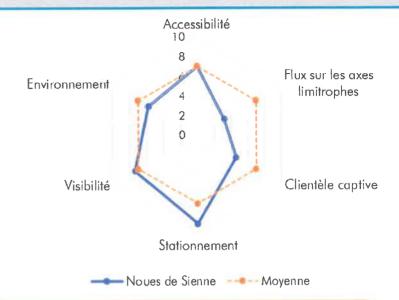


Les nouveaux parkings aménagés face à la mairie et à l'équipement culturel sont très vastes, pratiques, gratuits et reliés par un cheminement piéton court et direct aux commerces, une signalétique complémentaire pourrait cependant être mise en place.



En synthèse : note globale du centre-bourg de Noues de Sienne : 5.72/10

Accessibilité au site	7,00
En voiture	9
A pied	5
Transports en commun	1
Clientèle captive	4,60
Densité de population, proximité d'habitations	3
Diversité de la concurrence sur la clientèle	8
Proximité d'établissements publics, scolaires	6
Flux sur les axes limitrophes	3,20
Flux routiers	4
Flux piétonniers	2
Environnement	5,80
Environnement commercial porteur	6
Complémentarité de l'offre	8
Activités ludiquesattractives	2
Visibilité	7,40
Visibilité desaxes principaux	7
Lisibilité de l'offre	8
Stationnement	9,10
N oteglobale	5,72



FORCES

- Accessibilité en voiture optimale
- Bonne visibilité, concentration de l'offre
- Présence de locomotives
- · Offre réduite mais diversifiée et complémentaire
- Stationnement nombreux, pratique et gratuit
- Proximité des équipements

FAIBLESSES

- · Accessibilité en transports en commun très faible
- . Zone de chalandise courte et peu peuplée, d'où des flux mesurés
- Vacance commerciale importante (30 % soit 10 locaux)
- Signalétique perfectible

Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Di

VE2A | Page 35

Enquête consommateurs : objectifs et méthodologie

- Mise à disposition d'un questionnaire, en ligne et en version papier, à destination des habitants, sur les mois de juillet et août
- 2020. Complément par des rencontres en face-à-face lors d'une permanence sur le marché le samedi 4 juillet 2020.
- 40 questionnaires ont été complétés.

UN PREMIER ENSEIGNEMENT : LE COMMERCE COMME VÉRITABLE MOTEUR DE LA FRÉQUENTATION DU CENTRE BOURG

- En effet, plus de la moitié des personnes interrogées viennent dans le centre-bourg de Noues-de-Sienne pour y faire des achats.
- A noter également que la présence d'équipements est un atout pour le centre-bourg.



La proximité comme 1 ère raison de fréquentation des commerces du centre-bourg de Noues de Sienne

- Les usagers du centre-bourg s'y rendent autant à pied qu'en voiture. Le centre-bourg rayonne en effet sur les communes limitrophes et sur un territoire rural assez étendu, d'où la forte part de déplacements voiture.
- Les lieux de stationnement privilégiés restent la place Albert Lebrun, le plus pratique (sur l'axe principal et à proximité immédiate des commerces) et la place de la Mairie.



- La fréquence d'achat dans les commerces du centre-bourg de Noues-de-Sienne est très élevée (92 % de fréquentation hebdomadaire), en lien avec la typologie des commerces, de proximité à usage quotidien ou hebdomadaire (boulangerie, boucherie, primeur, presse…).
- D'ailleurs, la proximité reste la principale raison de fréquentation de ces commerces. A noter l'importance du marché et l'émulation de celui-ci avec les commerces sédentaires. Le marché est un atout indéniable, à valoriser.



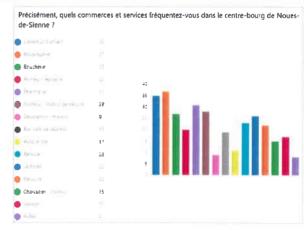


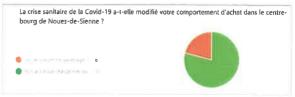
Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagnostic Septembre 2020

VE2A | Page 37

Une diversité de l'offre plébiscitée par les consommateurs

- S'il existe quelques locomotives clairement identifiées (Carrefour Contact, boulangeries, pharmacie), les taux de fréquentation par type de commerces montrent que l'ensemble de l'offre est bien utilisée par les consommateurs.
- L'offre semble bien calibrée pour répondre à une large palette des besoins courants de la population.
- La diversité de l'offre, sur un format de proximité, et la mixité des activités alimentaires / non alimentaires / services sont donc de vrais atouts pour le centre-bourg.
- La crise sanitaire de la Covid-19, au dire des consommateurs, n'a pas impacté négativement les commerces de Noues-de-Sienne. En effet, si la majorité n'a pas changé ses habitudes, quelques-uns consomment aujourd'hui davantage dans le centre-bourg. Cela s'explique par le fait que la majorité des commerces sont des commerces alimentaires ou nécessaires (pharmacie) qui n'ont pas été obligés de fermer pendant le confinement.

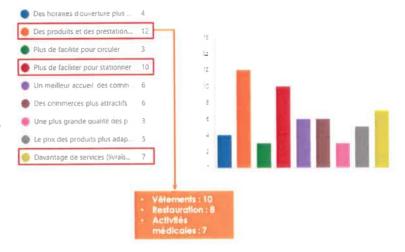




Des leviers à la consommation multiples dans le centre-bourg de Noues de Sienne

- Les raisons qui feraient davantage consommer dans le centre-bourg de Noues-de-Sienne sont variées, avec une attente vis-à-vis de davantage de diversité (surtout vêtements et restauration).
- Malgré le nombre important de places et la praticité des aires de stationnement sur le centre-bourg, la facilité de stationner est aussi citée. Le stationnement place Albert Lebrun, à proximité immédiate des commerces, est en effet peu pratique et dangereux. Il serait intéressant de développer les liaisons et le fléchage des autres aires de stationnement (mairie, médiathèque).
- Les attentes vis-à-vis du développement de services annexes (commande internet, livraison, point relais, modes de paiement…) sont aussi à noter.

Qu'est-ce qui vous ferait venir ou revenir consommer dans le centre-bourg



Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagnostii Septembre 2020

VE2A | 39

Les demandes des consommateurs : des aménagements urbains avant tout !

- Plus que le manque de commerces (excepté activités ciblées comme le prêt-à-porter et la restauration), c'est l'aménagement urbain qui est au cœur des attentes des usagers du centre-bourg:
- Des liaisons entre la place Albert Lebrun et les éguipements (mairie, médiathèque) à valoriser,
 - Des liaisons avec la forêt à développer,
- Des attentes également exprimées vis-à-vis du traitement des vitrines des locaux commerciaux, vides ou occupés : habillage, rénovation, reconversion.

« Il faut repenser l'organisation de la place Albert Lebrun, l'accessibilité des commerces, les liaisons avec les espaces de stationnement et la médiathèque, les écoles. »

« Aménagement de la route pour la forêt. Aménagement des vitrines de commerces fermés. Aménagement de réduction de vitesse à l'entrée du bourg en venant de Vire. »

> « Le réaménagement de la place. Projet de commerce ou de logement pour les pas de porte vides. »

« Aménagement de la place Albert Lebrun et de la traversée du centre-bourg qui donnerait davantage l'envie de s'arrêter, et pas seulement de traverser. »

> « Devantures de magasins plus modernes et attirantes. »

« Un sentier qui connecte le bourg à la forêt. »

« Aménagement de la place Albert Lebrun. Conserver les commerces et dynamiser le marché sur la place de la mairle. »

« Aménagement pôle de santé, rénovation des façades des commerces vides. »

« Sécurisation du centre bourg. Aménagement de la place Albert Lebrun vers les écoles. »

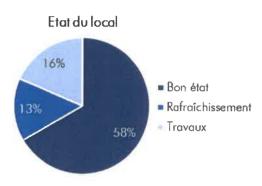
Des commerçants bien installés, dans des locaux majoritairement en bon état, mais à la surface de vente réduite

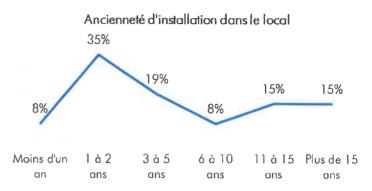
- Aucun projet de cession.
- Seuls 2 commerçants ont une vitrine commerciale sur Facebook (primeur et boucherie).



Effectif moyen **5**

vente vente moyenne **40 m**²





Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagnost Un bourg commerçant ?

VE2A | Page 1

Synthèse

Forces

- · Bonne accessibilité voiture,
- Commune bien équipée, pôle relais bien identifié sur le territoire,
- Environnement commercial positif, offre réduite mais variée et complémentaire, présence de locomotives (Carrefour Contact, La Poste) et d'un petit marché,
- Bonne visibilité des commerces : devantures et vitrines majoritairement qualitatives,
- Commerces en bonne santé, aucun projet de cession,
- Consommateurs réguliers et fidèles, une offre qui couvre l'ensemble des besoins courants de la population,
- Stationnement nombreux, pratique et gratuit.

Opportunités

- Projets d'équipements sur la commune (maison de santé),
- Fléchage de plusieurs bâtiments en cœur de bourg pouvant accueillir des activités économiques,
- Projet de labellisation « Village de caractère »

Faiblesses

- · Zone de chalandise courte et peu peuplée,
- Flux réduits,
- Logique routière prédominante, accessibilité piétonne contrainte et peu sécuritaire à certains endroits, quasi-absence de transports en commun,
- · Signalétique perfectible,
- Manque de liaison avec les nouveaux équipements,
- 10 locaux vacants, soit 30 % des locaux commerciaux.

Menaces

- · Progression de la vacance,
- Déclin démographique et vieillissement de la population.

Composition commerciale optimale

Au vu de la composition commerciale actuelle et du marché disponible selon les secteurs d'activités, nous pourrions préconiser la composition commerciale suivante sur le centre-bourg de Noues-de-Sienne.

	Composition actuelle	Composition optimale	O bservations	
Nombre de boutiques en activité	23	26	Peu de potentiel de développement de l'offre dans le centre-bourg de Noues-de-Sienne. Maintien de l'ensemble de l'offre en place et accompagnement du projet de la caviste et à la création de 2 commerces : prêt-à-porter et restauration.	
Type d'enseigne alimentaire		11-		3
Supérette Hard discount				Le potentiel économique ci-contre est la situation
Supermarché	1	1		optimale de
Activités				développement et
Boulangerie/ pătisserie	2	2		pérennisation des
Boucherie/charcuterie	2	2		activités.
Poissonnerie Crêmerie				7.
Primeur/épicerie	1	1		
Caviste		1	Projet de la caviste, aujourd'hui isolée, de se rapprocher du centre-bourg, à accompagner (aide à trouver un local adapté, loyer préférentiel, communication et signalétique).	
Pharmacie	1	1	organis organis.	
O ptique/ audition				
Coiffure/esthétique	3	3	Vigilance sur la création d'une restauration, au potentiel restreint. S'appuyer sur un	
Restauration	1	2	professionnel exerçant déjà, qui souhaiterait développer un second point de vente ou agrandissement de la pizzeria existante en centre-bourg.	
Café/ bar	2	2		
Tabac/presse	1	1	Potentiel pour création d'une boutique prêt-à-porter / accessoires / chaussuires adulte	
Équipement de la personne		1	mixte, à accompagner (aide à trouver un local adapté, loyer préférentiel, communication et signalétique).	
Équipement de la maison	2	2		
Fleuriste	1	1		
Automobile	3	3		
Services	3	3		

Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagnostic Septembre 2020 Un bourg commerçant ? VE2A | Page 47

Préconisation

La redynamisation commerciale du centre-bourg de Noues-de-Sienne doit passer par 3 axes prioritaires

1) Aménagements urbains

 Accentuer les liaisons entre l'offre commerciale et les nouveaux logements et équipements développés au nord du bourg.

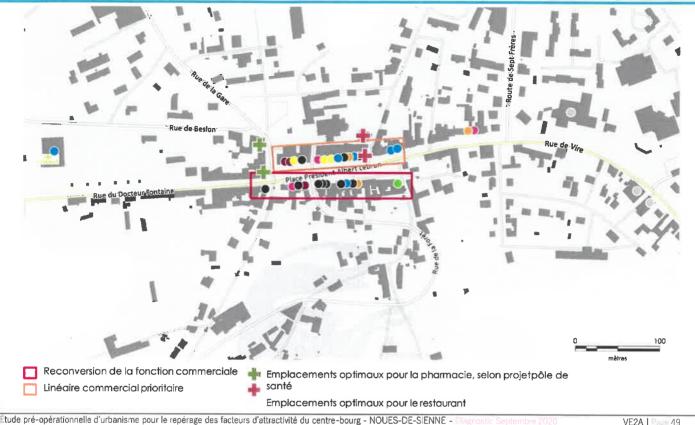
2) Accompagnement des commerçants

- Accompagner les commerçants pour la modernisation ou rénovation des locaux, la digitalisation,
- Identifier des solutions de reconversion pour les locaux commerciaux vacants, dans une logique de concentration de l'offre sur le côté nord de la place Albert Lebrun : si commerces en dehors du circuit marchand ou isolés, envisager la reconversion en logement.

3) Remembrement commercial

- Au regard de la vacance, concentrer l'offre sur le côté nord de la place Albert Lebrun,
- Proposition de déplacer la pharmacie à un emplacement plus visible, au plus proche du futur pôle de santé (selon projet),
- Proposition création restaurant dans cellule vacante de l'ancien hôtel ou sur l'arrière avec vue sur l'église et possibilité de terrasse. S'appuyer sur un professionnel avec activité existante pour assurer le potentiel : une « étape en ville » après « une étape en forêt » ?

Récapitulatif



VE2A | Page 49

Identifier les usagers et leurs besoins



Le centre-ville de Noues de Sienne : on le reconnaît comment ?

Un village de caractère qui se démarque des villages de la reocnstruction !



Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagnostic Septembre 2020

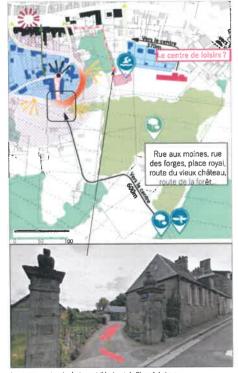
Légende :

Passage/chemin piéton existant alons plétonnes à crèm Vues dégagées sur le paysage als Maisons isolées avec jardin, parking + vues sur le pa VE2A | Page 51

A débattre

Promenons-nous à Noues-de-Sienne

Accéder à la forêt!



Un espace urbain entre la forêt et le centre-bourg qui pourreit se dessiner comme i'entrée bucolique vers le centrebourg, la vue sur le paysage, les maisons et les jardins confortables ..

deur parties : Nord et Sud

Des rues sinueuses et dont les vues sont limitées

Line voie dangereuse dont le manque de visibilit
le parcours dangereux

Façade urbaline dense et opaque

Vues dégagées sur le paysage allentout

La place Royale : quel statut ? Parking plein all ?

Chernin bucolique ?

Distance par rapport ou centre Les programmes de demain Le piscine en restructuration

Aujourd'hui, un cheminement piéton inexistant ou dangereux !



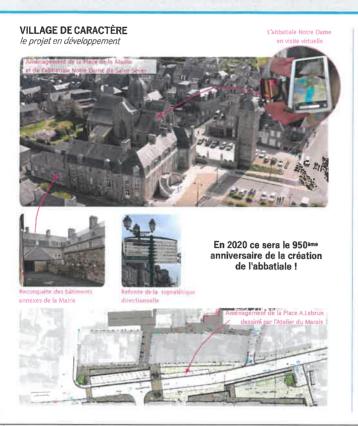




Reconnecter les espaces majeurs de la forêt au centre-ville en travaillant sur l'ambiance et l'accessibilité de ces espaces aux noms évoquateurs et qui mènent aux espaces naturels qui draînent de nombreux visiteurs!

Saint-Sever-Calvados : un Village de Caractère ?

Une démarche engagée qui doit donner de l'épaisseur à l'ensemble du bourg ?





Etude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagnostic Sei

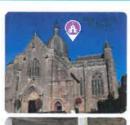
VE2A | Plage 53

valeur du patrimoine et des activités.

Un village de caractère ?

Une commune bien équipée et pleine de richesses ... à découvrir (et à chercher...)!







Un patrimoine à mettre en valeur!





Des aménagements paysagers qualité à renforcer!







Vue dégagée sur les nouveaux équipements

Un village de caractère ?

Des contraintes urbaines et paysagères subies qui ternissent l'expérience villageoise ?







oints de vue marqués par la présence des voitures .







Mobilier urbain mal positionné ou rare





La place Royale: Quelle fonction?







Un atout mal indiqué!

Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Un bourg Touristique ?

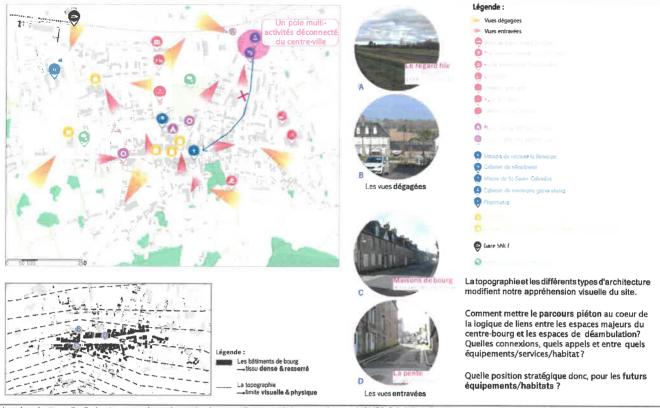
VE2A | Page 55

Identifier les usagers et leurs besoins

5. UNE TOPOGRAPHIE SINGULIÈRE!

Promenons-nous à Noues-de-Sienne!

Un réseau d'équipements "éclaté" qui encourage le recours à la voiture ?

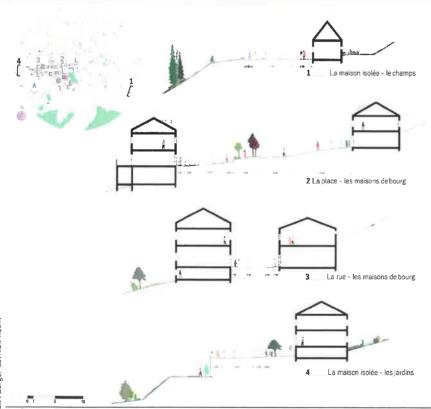


Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagr Une topographie singulière !

VE2A | 57

Promenons-nous à Noues-de-Sienne!

Un centre-bourg accessible? La topographie comme limite?





La topographie favorise et cadre les vues sur le paysage au Nord. Quel sort pour le paysage au Sud?

Les rues dans la pente se font étroites et tortueuses. La place Royale est-elle accessible aux piétons?

Quels dispositifs sont à mettre en place pour favoriser la promenade dans l'épaisseur du centrebourg? De la plaine au Nord à la forêt au Sud?

Un village de caractère ?

Un maillage d'espaces remarquables à compléter.

Les chemins piétons











trottoirs - les rues





Des rues où la place du piéton/du paysage est à travaille



Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagnostic Septembre 2020

VE2A | Page 59

Le centre-bourg de Noues-de-Sienne : on le reconnaît comment ?

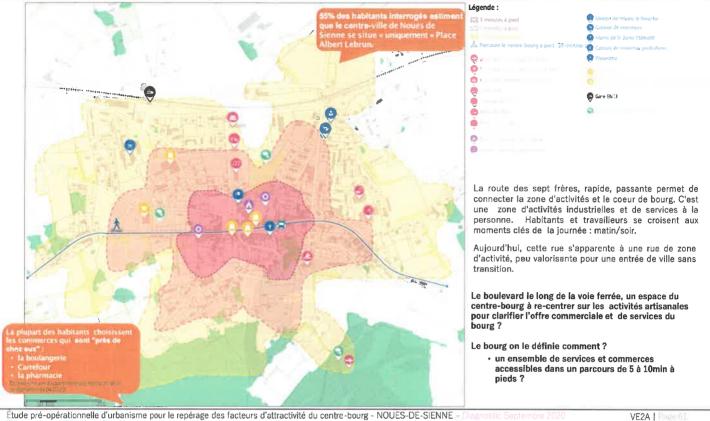
Des contraintes urbaines et paysagères subies qui ternissent l'expérience villageoise ?

La RD524, bruyante et peu sécurisée : une rue séquencée, des aménagements inégaux qui complexifient les cheminements piétons. Comment transformer cette rupture en un axe apaisé qui irrigue le village et qui bénéficie de la richesse de son patrimoine naturel et architectural ?



Promenons-nous à Noues-de-Sienne!

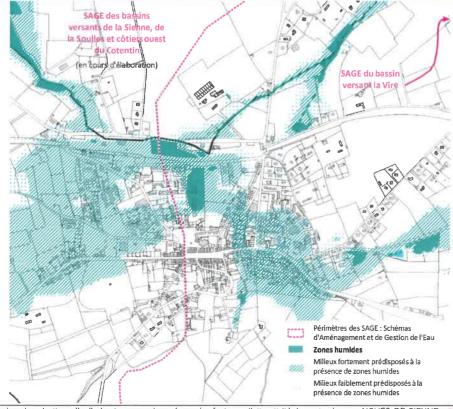
Une topographie et une trame urbaine qui, aujourd'hui, cloisonne les espaces du bourg équipé?



VE2A | Page 61

Approche environnementale

Des contraintes liées aux zones humides



L'Objectif B.2. nº 6 du règlement est d'améliorer la fonctionnalité des milieux aquatiques, avec comme moyen prioritaire d'agir sur les zones humides.

Le destruction des zones humides est interdite

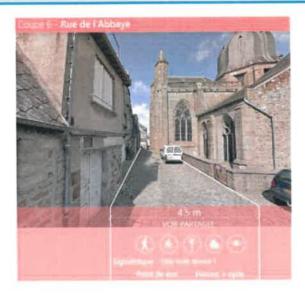
Sauf s'il existe un projet autorisé par déclaration d'utilité publique.

QUID des études zones humides sur les zones fortement prédisposés?

201 524 Berger-Levrault (1309)

Se déplacer dans le bourg de Noues de Sienne







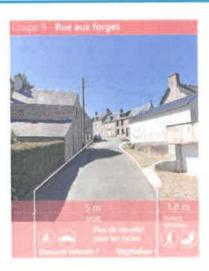
Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diamostic Septembre 2020 Une topographie singulière !

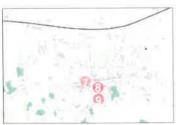
VE2A | Page 03

Se déplacer dans le bourg de Noues de Sienne



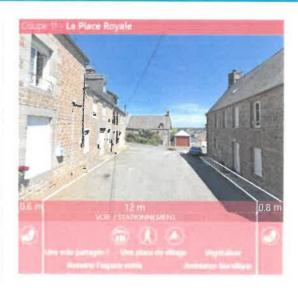






Se déplacer dans le bourg de Noues de Sienne







Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - D

VE2A | Pere 65

Qualifier les espaces stratégiques et les atouts/faiblesses du tissu existant

DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES À DÉBATTRE

Les secteurs stratégiques

Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagnostik Septembrit 2020

VE2A | Fage 67

Parcelle:

Quel potentiel foncier?

Quelle implantation pour les équipements/commerces/habitats de demain?



Parcelle:
1040m²+791m²
Propriétaire: Société l'terrier
Gérant: M. Pinard 6 000€/an
Coût d'acquisition: 50 000€(2012)
Usage: Brocante



Parcelle : Ph 40 m² + 71 m² + 169 m² Pt Propriétairs : Famille Borrows (AC 81) Univer Michel (AC 83) Université (AC 81) Université (AC 84) Université (AC 85) Coût d'acquisition : 83 - 72 500€ (2015) 85 - 78 350€ (2018) Usage : Habitation



Parcelle:

160m²+680m²

Propriétaire: Julien Lamoureux

Vanessa Guillemet

Coût d'acquisition: 209 000€ (2015)

Usage: Habitation



Parcelle: -62 m²
Propriétaire: Nicole Brunet Jean Lebarbey Usage : Habitation





154m²+63 m²
Propriétaire : Sci La Peye Usage : Habitation







Usage : Habitation



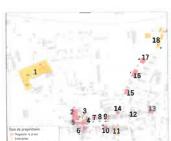
Parcelle: 107 Parcelle: 47 m-64m*-188 m* Parcelle: 59m*-388 m* 59m





Parcelle : AC 58+ E 579+ AC 7
68 m² + 11 m²+ 54 m²
Propriétaire : Jean Yves Lepilleur
Usage : Habitation

Parcetle : At 111 - 65 m²
Propriétaire : Alexandra Coudret Gérant : Marc Coudret Usage : Habitation



Propriétaire : Vincent Beirnaert (AD 5' Malcolm Dent (AD 176) Usage : Commerces + habitation



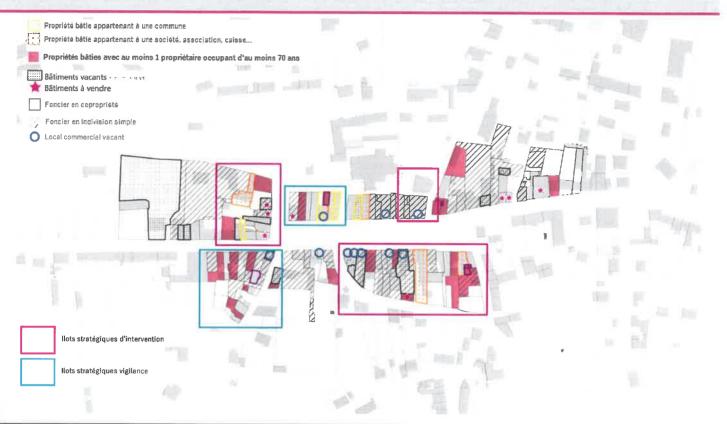






Des secteurs stratégiques aux enjeux hétérogènes

Place Albert Lebrun, une évolution de la vacance à anticiper / maîtriser



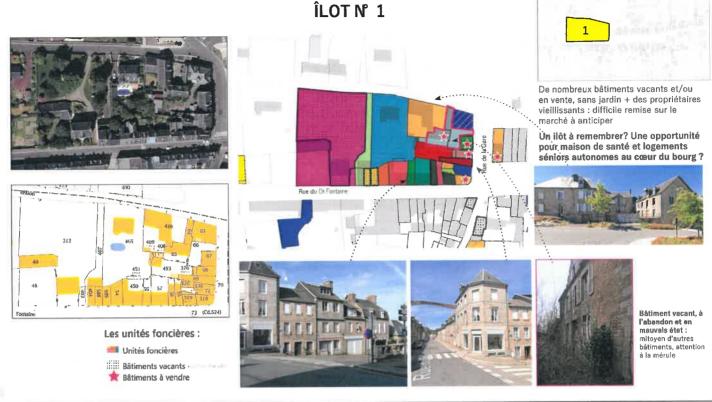
Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE Des orientations stratégiques à débattre

VE2A | Page 69

Des secteurs stratégiques aux enjeux hétérogènes Place Albert Lebrun, une évolution de la vacance à anticiper / maîtriser



Des secteurs stratégiques aux enjeux hétérogènes Place Albert Lebrun, une évolution de la vacance à anticiper / maîtriser



Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagnostic Septembre 2020 Des orientations stratégiques à débattre

VE2A | Page 70

Des secteurs stratégiques aux enjeux hétérogènes

Place Albert Lebrun, une évolution de la vacance à anticiper / maîtriser

ÎLOT Nº 1

	Propriétaire foncier		Nature du propriétaire	Nature de la propriété	Numbre de propriété	Type de bâti	Statut
H00128	Mme Manera Odelle	AC0048 AC0049 AC0403 AC0512	Quy h untièn		1	messen	vacent
MINISTER	M Mogs Philipps	AC0404 AC0407	Fropriéters	Indivision	1	resea	prop. ccfupani
L00440	M Lemogreus Juben	AC0409 AC0451 AC0465	Propriétaire		l.	meign	prop. occupant
1,000	Sinse Lemane Mugaetic	AC0588 AC0589	Proprieteire		2	me:son	vacent
F00305	M LeRay Mara	AC0054	Propriétaire		i.	merson	prop occupant
L00376	& Legueday Jacky	AC0450	Propriétaire		5	sppertement	lové
500052	M. Spent Yous	AC0056	Рюряёния		1	mason	prop. occupent
400443	At Labelton Box	480118	Propriétaire	Indivision	1	maison	prop. occupent
(A)	M Lebelos Jean	AC0410	Propriétaire	noishibul	1	dépendance	prop. occupant
	29	AC0063	Propriétaire	SCI	2	lacel commercial	vecent foué
		AC0864			1	local commercial	loué
600139	64 Gasteblei Alam	420669	F'ropné taire		1	malaon	vacant
L00124	M Lunes Paris	AC0065	Propriétaire		1	meison	prop. occupant
M00433	M. Mobileb Abdelhalom	ACGB67	Propriétaire	indivision	1	nostem	vecent
19		AC0072	Propriétaire	Pera motale droit privé	1	décendances	vecent
C00150	M Coudini Marc	AC0519 AC0528	Usufrunser		2	melsons	prop occupant
L00321	M Lepekin Jew	AC0070 AC0143	Propriétaire		2	maison	prop. occupent
		AC0058			1	maison	vecent
L00281	M Lapitous Jant-Yeas	AC0973	Proprietare		1	maison	loué
		AC9529				malson	prop. gccupan1
500(58	Menu Sansen facquation	AC9057	Propriétaire		1	masson	prop. docupani
		AB0111			2		
224		AB0112 AB0114	Propriétoire	Collectivités locales	1		
		AC0059			i		
E00021	M. Englished Const	AC0060	Propriétaire	Endivision	ı	maison	prop occupant

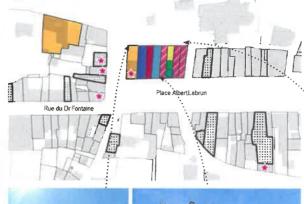


Des secteurs stratégiques aux enjeux hétérogènes Place Albert Lebrun, une évolution de la vacance à anticiper / maîtriser

ÎLOT N° 2



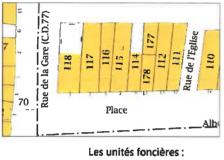




Un ilôt très dense, avec des logements sans extérieurs, une façade nord composée de garages, ou cours humides.

Des propriétaires vieillissants, commerces vacants et des maisons à

Des opportunités à venir pour remettre la place de la mairie au cœur du bourg?



Unités foncières Bâtiments vacants Bâtiments à vendre O Local commercial vacant







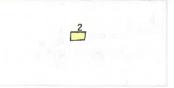
Etude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Dia

VE2A | Page 13

Des secteurs stratégiques aux enjeux hétérogènes Place Albert Lebrun, une évolution de la vacance à anticiper / maîtriser

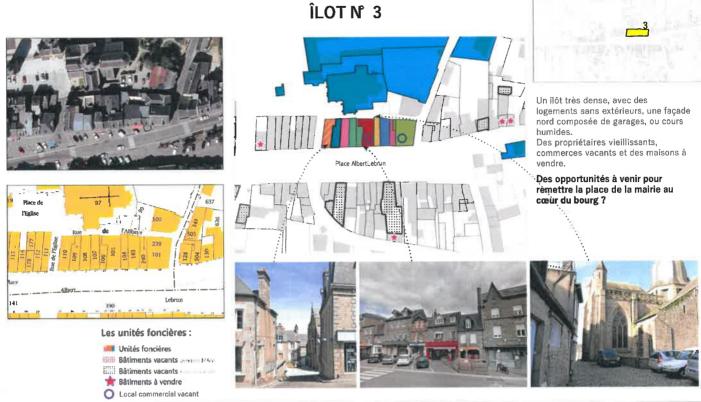
ÎLOT N° 2

	Propriétaire foncier		Parcelles Nature du propriétaire N	Nature de la propriété Nombre de propriété sur la parcelle		Type de bâti	Statut	
	L00156	Me me Languerel Joseph	AB117	Propriétaire	Indivision	2	local commercial	prop occupant
							maison	laué
100	H00122	M Mulin Gries	AB116	Propriétaire		2	malson	loué
							local divers	10-00
	1.00401	Mme Lebesterd Marer-feurs	AB1 15	Propriétaire		,	me:son	proc. occupant
				· reprintant		'	local commercial	
	100001		AB0177	Propriétaire	Copropriété	1		
	100004		ABB178	Propriétaire	SARL	1	local divers	loué



Des secteurs stratégiques aux enjeux hétérogènes

Place Albert Lebrun, une évolution de la vacance à anticiper / maîtriser



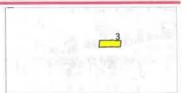
Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagnostic Septembre 2020 Des orientations stratégiques à débattre VE2A | Page 71

Des secteurs stratégiques aux enjeux hétérogènes

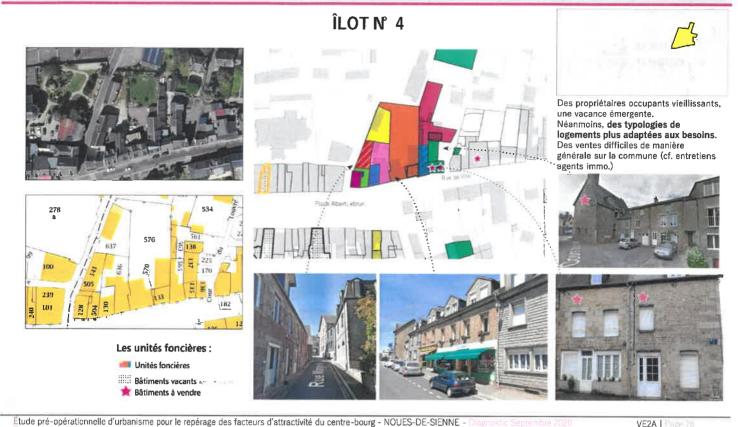
Place Albert Lebrun, une évolution de la vacance à anticiper / maîtriser

ÎLOT № 3

Propriétaire foncier		Parcelles Nature du propriétaire Nat		Nature de la propriété	Nombre de propriété sur la parcelle	Type de bâti	Statut
G00110	M Sposelin Gerard	AB9110	Frapriétaire		1	locel divers appartement dépendances	foué vecent
231		AB6189	Propriétaire	Collectivites territoriales	3		
		ABC108	Propriéteire	Crédit agricole	1	fecal commercial	prop. occupant
	le Baseralle Selesee	A60106	Propriétaire	Indivision	1	maison local commercial	prop. occupant
F00050	M Febler Eus	AB0107 AB0105	Propriétaire	Indivision	2	local commercial	ргор посиралт Вирі
A-1073-500	M Ac Canal Mascados	AB0104	Propr-étaire	Indivision	2	maison tocal divers	prop occupant loué
B00078	tê Karadiye Dêşeşl	AB0103	Propriétaire	Indivision	7	maison local divers	loue
	al Bravara Gerara	Al50240	Propriétace	\$ndrvision	,	local divers maison	loué
Looksu	M Laugutyna Fobiak	AE0101 AB0239	Propriétaire	Index see	1	local divers	vacant



Des secteurs stratégiques aux enjeux hétérogènes Place Albert Lebrun, une évolution de la vacance à anticiper / maîtriser



VE2A | Page 78

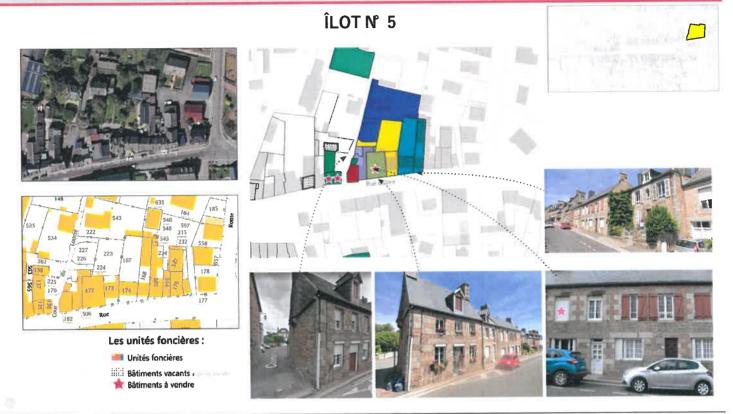
Des secteurs stratégiques aux enjeux hétérogènes Place Albert Lebrun, une évolution de la vacance à anticiper / maîtriser

ÎLOT N° 4



Propriétai	re foncier	Parcelles	Nature du propriétaire	Nature de la propriété	Nombre de propriété sur la parcelle	Type de băti	Statut	
D00132	M Dosries Clease	AD0128	Propriétaire		1	meison dont 1 appartement	prop. occupant	
*00014		AD0505 AD0128	Propriétaire	Capropriété	2			
	Mat Hanki Tralla	AD0504	Propriétaire		i	maison dont 1 appartement	prop. occupant	
L00191	M. Labassu ein Padidoa	AD0130	Propriétaire	Indivision	1	maison	prop. occupant	
P00134	M Pignary Japanloc	AD0636	Propriétaire	Indivision	>	matson local commercial	loué	
G00143	M Gussefe Reserve	AD0141	Propriétaire		3	appartement	loué	
		AC0173						
	Meta Ca gerris Jazana	AC0174 AC0175	Usufryltier		1	malson malson	prop. occupant	
		AD0637			1	dépendences		
R00188	M Bargarun Cnifete gng	AD0133 AD0570	Propriétaire	Indivision	1	maiseл	vacant	
		AD0576			2	maison local commercial	loué loué	
H00106	W. Hees Storc	AD0565	Propriétare	Indivision	2	maison dépendance	prop. occupant	
		AD8135			1	maison		
O00029	SF. Ozakos Bares s	AD0136	Usufruitie		1	maison		
	D . 033741 6341 9	AD0137	Osurvicer		2	appartement appartement	łoué	
		AD8170			1	dépendances		
		AD0138			\$	maison	vacent	
T00061	M. Fyers Michest	AD0535 AD0561	Propriétaire	nousvibat	1	dépendance	prop. sccupant	
		AD0563			2	local divezis	loué	

Des secteurs stratégiques aux enjeux hétérogènes Place Albert Lebrun, une évolution de la vacance à anticiper / maîtriser



Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagnostic Septembre 2020

VE2A | Page 78

Des secteurs stratégiques aux enjeux hétérogènes Place Albert Lebrun, une évolution de la vacance à anticiper / maîtriser

ÎLOT Nº 5

	Propriét	alre foncier	Parcellas	Nature du propriétaire	Nature de la propriété	Nombre de propriété sur la parcelle	Type de bâti	Statut
	B00189	W Berierfrere	AD0182	Propriétaire	Indivision	,	melson	prop occupant
			AD0224					
	100041	M sarrent Office:	AD0225	Proprietaire				
			ADG586			1	mulson	prop-eccupant
		Mirrie Miris dy It Address	AD0172	Proprietaire		1	merson	loué
	1000							prop. occupant
	T00034		VD0555	Fropriéters	Indivisor			
	1000.14		AD0227					
			AD0173			1	maison	prop occupent
		Mme Officer Typica	AD0223	Usufruitier				
			AD0228					
			AD0167					
n.	000159	Mine Descreptor Areas	AD0168	Propriétaire				455.0
			AD0174			9	maljon	love



Des secteurs stratégiques aux enjeux hétérogènes Place Albert Lebrun, une évolution de la vacance à anticiper / maîtriser



Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagnostic

VE2A | Page 80

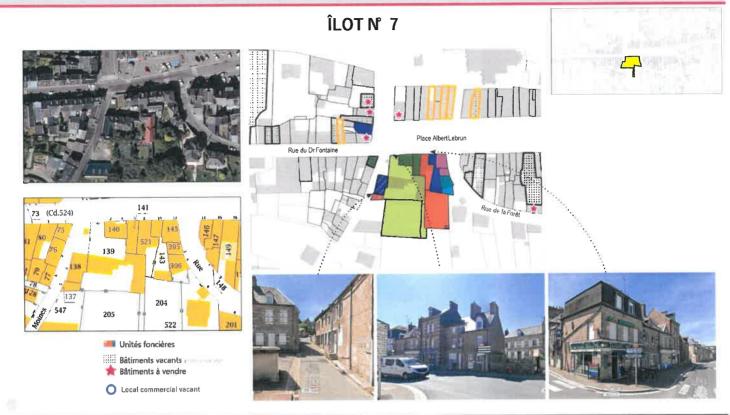
Des secteurs stratégiques aux enjeux hétérogènes Place Albert Lebrun, une évolution de la vacance à anticiper / maîtriser

ÎLOT Nº 6

Propriétaire foncier		Parcelles		Nature de la propriété	Nombre de propriété sur la parcelle	Type de bâti	Statut
W00005	W. Wysa Righa a	AC0097	Propriétaire	Indivision	1	dépendances	ргор. оссирапт
£00370	Mina La May Christeka	AC0086	Usufruitier		t	maison	prop. accupant
H00275	N Harelyskets	AC0085 AC0599	Propriétaire		2	malson	prop. accupant
S00055	M Sanga Jaw-Paut	AC0078 AC0084 AC0608	Propriétaire	Individual	1	maison	prop. occupant
800216	M eta Estravo Koro 4	AC8083	Propriétère	Indivision	ı	тынсп	prop. occupant
V00038	M Migral Verian	AC0081 AC0082	Propriétaire	indivinge	ı	maiscn	ptop. occupent
		AC0365			1	dépendances	prop. occupant
\$000HZ		AC0090	Propriétaire	Indivision			
*00007	W. Speeps Wester!	AC0079	Propriéteire	Copropriété	1	dépendances maison	foué
		AC0126					
20000		AC0131			1	maison	prop. occupant
P00185	Mes Palam Gasis	AC0132	Propriétaire		1	meison	toué
		AC0517			\$	meison	leué
		AC0518					
THE R. L.		AC0367	Propriétaire				
1.00035	M. Lebassire Marc	AC0128	Propriétaire		1	dépendances	vacent
	Mena Français Elisabera	AC0076	Propriétaire	Indivision	1	masson	prop occupant
	Seatt Libelt Carbita	AC0077	- привидия	IND ALSON	1	merson	loué



Des secteurs stratégiques aux enjeux hétérogènes Place Albert Lebrun, une évolution de la vacance à anticiper / maîtriser



Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Dégnostic Septe

VE2A | Page 82

Des secteurs stratégiques aux enjeux hétérogènes Place Albert Lebrun, une évolution de la vacance à anticiper / maîtriser

ÎLOT N° 7

	Propriétaire foncier		Parcelles Natura du propriétaire Nature de la propriété			Type de bâti	Statut
L0032	2 M Letertifle	AC0138	Propriétaire	Indelvision	1	marson	Vecant
Friods	Nime Free Krittleer	ACD197	Propriétaire	indivision	1	melson	prop occupant
880040		AC0139	Propriétaire	Indivision	1	maison	prop occupant
		AC0075			1	meison	vacent
80010	M Brown Garari	AC0140	Fropriétaire	Indivision	1	espertement	loud
		AC0141			1	local divers	1000
00015	Mary Bross He is Clare	AC0521	Propriétaire		1	melson	prop accupant
1,0032	M Leasing home. Year	AC0070	Propriétaire		1	melson	prop occupent
1,0000	a composition	AC0143	Lupiterene		1	malson	,
		AC0145			,	malson	prop. eccupant
HDDQA	W Hend Proch	470140	Propriétaire	Indivision		local divers	laué
		AC0395			1	local divers	loue
1,0041	Meya Leig-el Geo-gelte	AC0396	Fropriétaire		1	me/30n	prop occupient



Des secteurs stratégiques aux enjeux hétérogènes

Place Albert Lebrun, une évolution de la vacance à anticiper / maîtriser

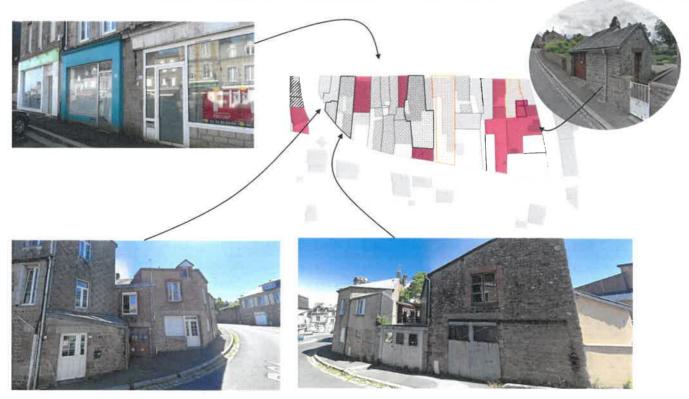


Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagnostic Septembre 2020

VE2A | Page 8/1

Des secteurs stratégiques aux enjeux hétérogènes

Place Albert Lebrun, une évolution de la vacance à anticiper / maîtriser



Des secteurs stratégiques aux enjeux hétérogènes Place Albert Lebrun, une évolution de la vacance à anticiper / maîtriser



Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagnistic Septembre 2020 Des orientations stratégiques à débattre

VE2A 1 744-84

Des secteurs stratégiques aux enjeux hétérogènes

Place Albert Lebrun, une évolution de la vacance à anticiper / maîtriser

ÎLOT N° 8

	Propriétaire foncier		Parcellas	Nature du propriétaire	Nature de la propriété	Nombre de propriété sur la parcelle	Type de băti	Statut
	800112	tons Rosell Erwar	AC0146	Propriétaire		2	maison local commercial	loué prop. eccupent
	M001≥7	Mario Novilla Francisco	AC0147	Propriétaire		2	maison local divers	loué
	G00129	Mass Option Mana	AC0148	Usufruitier		ı	maison	vacant
	M00207	In mont 2009-1-4	AC0149	С	Indivision	2	locel divers merson	lous vecent
	V00053	bi V-lan Qanal	AC0159	Propriétaire	Indivision	1	marson	prop. occupent
	M80425	tring Marie Chintee	AC0151	Propriétaire		1	meison	lout
H	G00057	M General & Card of	AC0152 AC0153 AC0155	Propriétaire	(ndiwaron	2	dépendances maison	prop. occupant
			AC0390			1	local divers	
	010352		?	?	?	7	9	?
	E00033 G00124	ju Ezap, it Apostinos M Gaverno Constino	AC0156 AC0558 AC0597 AC0553	Propriétaire Propriétaire	Indivision	1 1	local divers focal divers appartement	prop. occupant
	ROGOSA	M fleoper M≤bgl	AC0559 AC0166	Propriéture	Ind when	ž	local divers	loué
			AC0598			1	inaison local divers appariement	prop. occupant vecant
	800181	M Brand Glosd	AC0160	Propriétaire	indivision	1	meason	prop occupent
			AC0167	Propriétaire	SAS	1	eppertement local commercial local commercial	louë prop occupant
	P00170	M PaylAten	AC0170	Propriétane	Indexesion	1	maison	prap occupent
100	W00007	to Well Richer	AC0171	Ргорпетане		1	masseri	prop. occupant
	G00054	M. Gason Jaso-Teas	AC0172	Proprietane		1	messon	prop. occupant

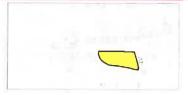


Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Trusmotie Septembre 2020 Des orientations stratégiques à débattre

VE2A | Page 85

Des secteurs stratégiques aux enjeux hétérogènes

Place Albert Lebrun, une évolution de la vacance à anticiper / maîtriser



ÎLOTN°8

	Propriétaire foncier		Parcelles	Nature du propriétaire	Nature de la proprieté	Nombre de propriété sur la parcelle	Type de bâti	Statut
			AC8173					
	C00157	Mens Caiges et Jasetta	AC0174	Usufruitier		ı	maison	
			AC0175			1	maison	prop. occupant
			AD0637			1	dépendances	
	115		AC0454	Propriétaire	SCI	1	local commercial	loué
	***		AC0456	- ropire sente	001			
	*00011		AC0455	Propriétaire	Collectivités locales	1		
E	*00013		AC0457	Propriétaire	Collectivités locales	1		
	100012		AC0459	Propriétaire	Collectivités locales	1		
	G00087	Mara Kawara Jelia	AC0506	Propriétaire	Indivision	1	maison	prop. occupant
	*00115	2	?	?	?	7	?	?
	C00030	l l	AC0181	Propriétaire				

Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagnostic Septembre 2020

VE2A | Page 86

A débattre

Vers une redynamisation du bourg : quels ATOUTS ?

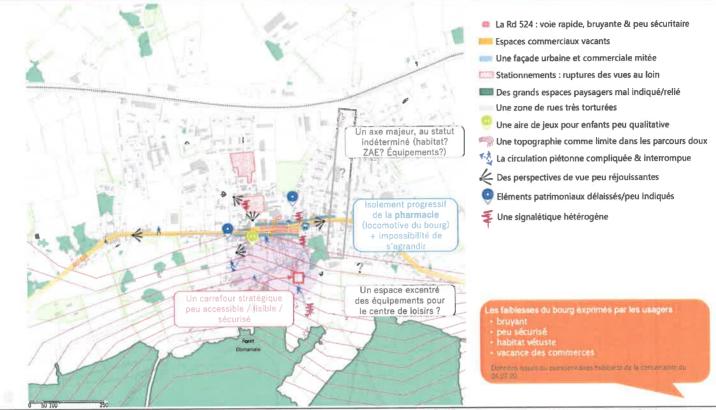
Une commune bien équipée et pleine de richesses ... à découvrir (et chercher...)!



A débattre

Vers une redynamisation du bourg : quelles FAIBLESSES ?

Des contraintes urbaines et paysagères subies qui ternissent l'expérience villageoise ?



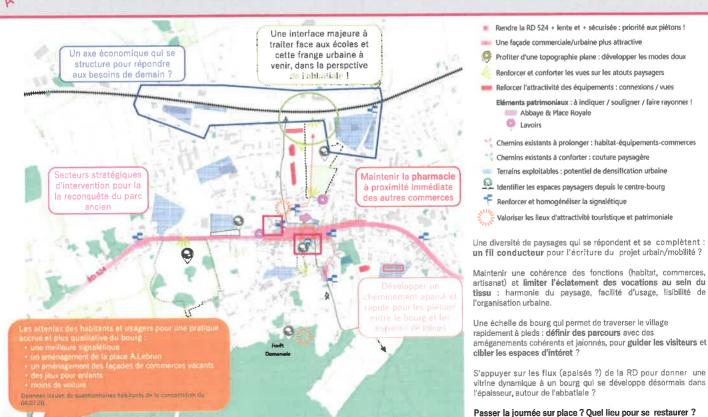
Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Pagnostic Septembre 2020

VE2A | Phile 88



Vers une redynamisation du bourg : quels ENJEUX ?

Saint-Sever-Calvados vers un "VILLAGE DE CARACTÈRE" dynamique et révélé!



Définition de la stratégie d'aménagement et de développement ldentification des secteurs stratégiques

Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagnostic Septembre 2020 Des orientations stratégiques à débattre

VE2A | Page 66



Définition de la stratégie d'aménagement et de développement

Proposition d'actions coordonnées : habitat

Mobilité / mixité / convivialité <- Commerces <- Habitat -> foncier -> environnement -> tourisme

- Développer une offre diversifiée de logements, avec une attention particulière aux personnes vieillissante, autonomes et en perte d'autonomie.
- Faciliter la création d'espaces extérieurs pour les logements (type balcons ou terrasses sur rues) ?
- Développer une offre de logements à destination des personnes âgées autonomes au plus près des commerces mais aussi des médecins et des espace publics accueillants :
 - le Département, un financeur possible pour de l'acquisition-amélioration rue du Dr. Fontaine ?
- Mettre en place une action forte et différentiée sur le parc résidentiel aux abords de la place Albert Lebrun, qui soit complémentaire aux dispositifs généraux existants :
 - Pré-financer les diagnostics en vue de la démolition des fonds de parcelles pour créer des jardins ?
 - Préfinancer également la démolition ?
 - · La communauté de communes et l'EPF, des partenaires privilégiés ?
- Maîtriser le rythme de production de logement et la synchronisation de la production avec la revalorisation du bourg, de l'habitat existante, l'aménagement des espaces publics, l'amélioration des cheminements et la reconquête du parc ancien afin de :
 - Permettre à la fois l'installation de nouveaux ménages recherchant du neuf ET l'écoulement du parc existant en vente sur la commune
 - Ralentir le phénomène de désaxement du bourg vers le nord qui contribue à la fragilisation du tissu commercial : un commerce fermé ne réouvrira pas ?
 - Justifier auprès de l'Etat la pertinence des choix de développement résidentiel et les inscrire dans les objectifs de zéro artificialisation nette d'une part et de réduction de la vacance d'autre part, les deux principales priorités et points de vigilance de l'Etat dans le cadre de l'établissement des documents d'urbanisme.

attre

Définition de la stratégie d'aménagement et de développement

Proposition d'actions coordonnées

Tourisme <- Habitat <- Patrimoine <- Paysage / environnement -> mobilité -> foncier

- Développer un parti d'aménagement ambitieux en matière de végétalisation, d'environnement, de maîtrise de l'artificialisation des sols, qui équilibre l'urbanisation de la commune
- Définir une « écriture urbaine » harmonieuse à l'échelle de la commune mais hiérarchisée selon les fonctions de chaque espaces :
 - · Espaces résidentiels
 - · Entrées de villes
 - · Espaces économiques
 - Centre bourg -> quel périmètre retenir pour le bourg de demain ?
 - · Cheminements balisés vers les secteurs touristiques
- Tirer parti de la topographie pour mettre en scène les principales vues dégagées depuis le bourg et au fil des cheminements
- Améliorer la connexion du bourg à la forêt pour les piétons et les vélos : la place royale, un espace dégagé des voitures (sauf riverains)?
- Valoriser la trame rurale historique comme élément de caractère différentiant du paysage habité: une expérience ressourçante et dépaysante pour tous les usagers -> complémentaire à l'abbatiale et qui étoffe les espaces d'intérêt pour se balader dans la ville, donner envie de prendre le temps!
 - Organiser le parcours des voitures, notamment au sud, pour dégager de la place pour les piétons et le paysage ?
- · Garantir une cohérence et un paysage (visuel et sonore) adapté pour les espaces résidentiels (cadre de vie!) :
 - Maîtriser et organiser la mixité des fonctions (habitat/commerces/artisanat) pour garantir un environnement agréable et attractif, tant pour les habitants que les touristes, et qui soit fonctionnel pour les entreprises (cohabitation).
 - Compenser, via l'espace public, l'orientation nord de certains logements, ou encore l'absence de jardins ou de trottoirs
 - Espaces publics appropriables et végétalisés + Mise en scène des voiries et cheminements

Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagnostic Septembre 2020 Des grientations stratégiques à débattre

VE2A | Page 90)



Définition de la stratégie d'aménagement et de développement

Proposition d'actions coordonnées

Equipements <- Paysage <- Habitat <- Economie / commerces -> mobilité -> tourisme

- Consolider l'offre commerciale existante par les aménagements, la sécurisation et la structuration de l'offre dans un périmètre et des parcours lisibles pour les clients et porteurs de projets
- Gommer l'impact visuel de la vacance commerciale pour valoriser le dynamisme du bourg plutôt que sa perte de vitesse : Objectif, stabiliser la situation
 - Vitrophanie ?
 - · Transformation des RDC commerçants en logements ou autres sur le trottoir sud
- Eviter le déménagement de la pharmacie hors du bourg centre
 - Si projet de maison de santé se confirme, le localiser près du bourg et/ou prévoir l'installation de la pharmacie à proximité (aujourd'hui, la pharmacie ne peut évoluer dans ses murs, elle est par ailleurs excentrée des autres commerces et accessibilité contrainte par la topographie : quels sont ses besoins et ses projets?)
- Compléter l'offre de location de vélo de l'étape en forêt par un point relai dans le bourg (dans une case vacante? Avec un atelier de réparation ? Label territoire vélo ?)
- Mettre en place une stratégie de communication cohérente, homogène et régulière + signalétique aux endroits stratégiques
- Optimiser l'accessibilité et les déplacements ENTRE les équipements pour limiter l'usage de la voiture (et donc sécuriser et abaisser les nuisances sonores), améliorer la lisibilité du bourg et donc augmenter l'efficacité de son offre et son attractivité/dynamisme
- Accompagner les commerçants lors des réfections de façades pour gagner en cohérence (couleurs, hauteurs, enseignes, etc.)
- Développer une offre de restauration dans un cadre architectural et paysager qualitatif :
 - en s'appuyant sur l'étape en forêt, un acteur reconnu ?
 - en installant une offre nouvelle?
 - un espace couvert et aménagé mais sans offre de restauration fixe ?

nition de la stratégie d'aménagement et de développement

Proposition de scénarii contrastés



(Re)connecter les "pôles" pour profiter de la diversité du village



un système d'archipel

Avantages:

- Mettre en réseau les différents pôles d'attraction du bourg
- · Un travail en profondeur et à grande échelle sur le
- · système viaire du bourg

Limites:

- Une animation diffuse et des pôles très segmentés qui ne bénéficieront pas à l'ensemble des habitants : un dynamisme moins lisible!
- Un besoin de mobilité important au quotidien, peu "pratique" et peu optimisé pour les usagers
- · Implique de multiplier les secteurs d'interventions

Un réseau d'équipements structurants

Un tissu historique au caractère affirmé, reconquis par les usagers



un village/paysage

Avantages:

- · Une départementale apaisée et plus urbaine
- Un maillage paysager qui valorise une trame piétonne transversale structurante
- Facilite le maintien de la pharmacie sur site, locomotive commerciale
- Un réinvestissement important du patrimoine rural qui différencie Noues-de-Sienne au sein du grand paysage

Limites

- Une départementale qui reste centrale et très empruntée
- Des RDC commerçants difficilement mobilisables au sud de la RD

Faciliter les déplacements piétons

La topographie ? Une opportunité pour un bourgabrité



un centre-bourg contemporain

Avantages

- La façade commerçante comme vitrine poreuse vers un bourg de caractère!
- Favoriser la convivialité, protégée de l'insécurité /du bruit de la route départementale D524
- Remettre l'abbatiale et son jardin au coeur du bourg

mites:

- Une départementale qui reste centrale et très empruntée
 Une communication à renforcer pour mettre en lumière
- Une communication à renforcer pour mettre en lumière ce qui se passe "au coeur" du bourg.
- Quelques commerces à pérenniser au sud de la RD à raccrocher à la dynamique du bourg

Une centralité au coeur des équipements du quotidien

Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagnostic Septembre 2020 Des orientations stratégiques à débattre

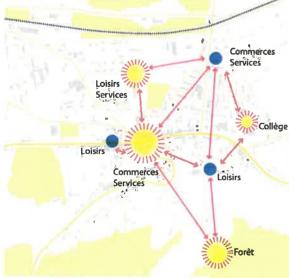
E2A | ===9

Adébattre

Définition de la stratégie d'aménagement et de développement

scénario 1 : organiser les coups partis

(Re)connecter les "pôles" pour profiter de la diversité du village



- Le réseau de voirie
- La topographie comme limite / comme support
- Les espaces plantés de Noues-de-Sienne : un écrin paysager l Infiltrer le paysage dans le centre bourg
- Espaces stratégiques, dynamiquesx et facteur de convivialit
- Requalifier la façade urbaine comme vitrine d'un «Village de caractère»

Sites stratégiques développement / foncier :

- Secteur équipements en densification pour l'habitat +école et salle polyvalente + maison de santé + paysage
- 2. Granimarbre : commerces et économie
- 3. Abords de la place Albert Lebrun : habitat / résorption de la vacance

Espaces stratégiques paysages et mobilité

- Secteur équipement : végétalisation du parking + aménagements paysager des espaces résidentiels à venir + création d'une halle / tables de piquenique ?
- Aménagement des mobilités douces pour l'accès à la piscine et centre de loisirs
- 3. Aménagement de la place Albert Lebrun + apaisement RD
- 4. Aménagement de la route de Sept frères

Avantages:

- · Mettre en réseau les différents pôles d'attraction du bourg
- Un travail en profondeur et à grande écheile sur le
- système viaire du bourg

Limites:

- Une animation diffuse et des pôles très segmentés qui ne bénéficieront pas à l'ensemble des habitants : un dynamisme moins lisible!
- Un besoin de mobilité important au quotidien, peu "pratique" et peu optimisé pour les usagers

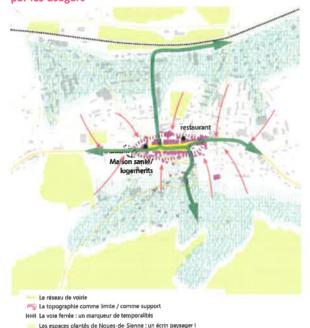
Un réseau d'équipements structurants Un système d'archipel

A débattre

Définition de la stratégie d'aménagement et de développement

Scénario 2 : réenchanter la Place Albert Lebrun / le tissu du bourg historique

Un tissu historique au caractère affirmé, reconquis par les usagers



Infiltrer le paysage dans le centre bourg

(ii) Espaces stratégiques, dynamiquesx et facteur de convivialité

Liens vers les espaces stratégiques

Sites stratégiques :

- Secteur équipements en densification pour l'habitat + école et salle polyvalente
- 2. Abords de la place Albert Lebrun :
 - · habitat / résorption de la vacance
 - · Création d'une maison de santé
- Bâtiment vacant rue Margerie : offre de restauration / commerce local saisonnier

Espaces stratégiques paysages et mobilité

- 1. Aménagement paysager de la voie ferrée
- 2. Jalonnement des voies radiales qui cheminent vers la place A. Lebrun
- 3. Mise en sens unique et paysage de la rue aux Forges jusqu'au carrefour de la route de la forêt + place royale
- 4. Aménagement de la place Albert Lebrun + apaisement RD

Avantages:

- . Une départementale apaisée et plus urbaine
- Un maillage paysager qui valorise une trame piétonne transversale structurante
- · Facilite le maintien de la pharmacie sur site, locomotive commerciale
- Un réinvestissement important du patrimoine rural qui différencie Noues-de-Sienne au sein du grand paysage

Limites

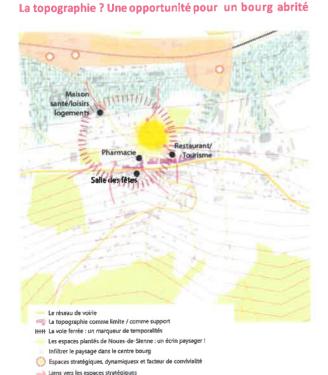
- Une départementale qui reste centrale et très empruntée
- Des RDC commerçants difficilement mobilisables au sud de la RD

Faciliter les déplacements piétons un village/paysage

*** Requalifier la façade urbaine comme vitrine d'un «Village de caractère»

VE2A | Page 90

Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagnostic Septembre 2020 Des orientations stratégiques à débattre



Sites stratégiques :

Définition de la stratégie d'aménagement et de développement Scénario 3 : Assumer une réorganisation du bourg vers le nord et en assurer la visibilité et la qualité

- 1. Bâtiments économiques le long de la voie ferrée
- 2. Abords de la place Albert Lebrun:
 - habitat / résorption de la vacance
 - Relocalisation de la pharmacie
 - · Relocalisation des commerces du trottoir sud dans le linéaire nord
- 3. Cidrerie:
 - logements personnes âgées
 - Maison de santé
 - · Centre de loisirs

Espaces stratégiques paysages et mobilité

- Paysagement du parking des équipements, création d'une aire d'accueil camping-car?
- 2. Aménagement RD stationnement paysager du trottoir sud place A. Lebrun

Avantages :

- · La façade commerçante comme vitrine poreuse vers un bourg de caractère!
- Favoriser la convivialité, protégée de l'insécurité /du bruit de la route départementale D524
- Remettre l'abbatiale et son jardin au coeur du bourg

Limites:

- · Une départementale qui reste centrale et très empruntée
- Une communication à renforcer pour mettre en lumière ce qui se passe "au coeur" du bourg.
- Quelques commerces à pérenniser au sud de la RD à raccrocher à la dynamique du bourg

Une centralité au coeur des équipements du quotidien un centre-bourg contemporain

Requalifier la façade urbaine comme vitrine d'un «Village de caractère Développement d'un secteur économique affirmé et structuré A débatire

Développer un paysage différentiant et « intimiste », pour valoriser le caractère villageois du bourg ?



















XRE VÉLO

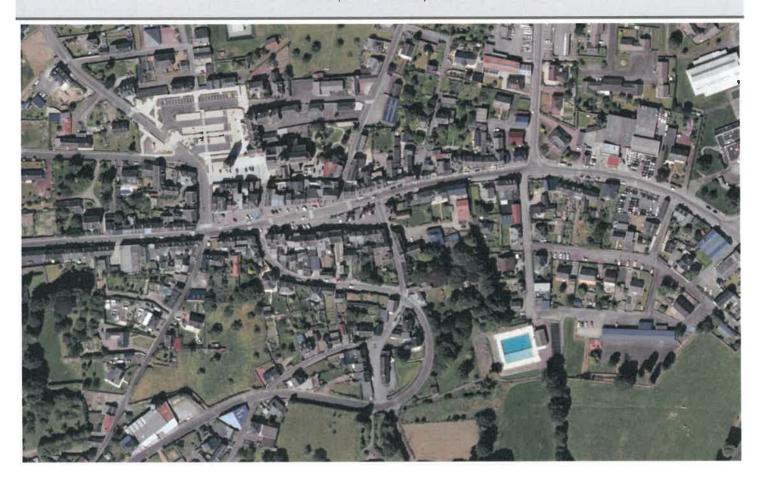
Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE - Diagnostic Des orientations stratégiques à débattre

VE2A | Page 91

6. ANNEXES

Un village de caractère ?

Des espaces sous-exploités



Un village de caractère ?

Des espaces sous-exploités



Un village de caractère ?

Des espaces sous-exploités















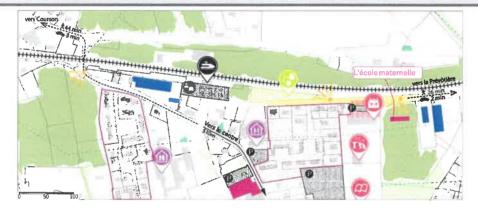


Ancienne entreprise Granimarbre + maisor

Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg - NOUES-DE-SIENNE -Annexes

VE2A | 8 = 93

Les secteurs stratégiques





Espaces paysagers «sauvages» de qualite
Jardins potagers entveterus
Boulevard du Nord - Circuit de ballade n°25
Vues sans obstacke vers le paysage
Une topographie plane qui lalisse filler le regard et le
passage

ATEN Direction vers les centres-bourgs à proximité

Distance depuis la Place A.Lebrun

École élémentaire Sim Parvis de l'école

Salle des fêtes

Gite

Bátiments industriels Programmes de demai

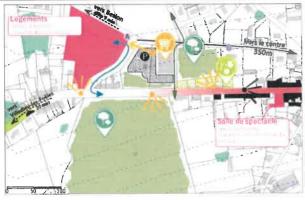
Le nord du centre-bourg profite d'une zone à fort potentiel.
Le boulevard du Nord constitue une façade "active" : bâtiments industriels, parvis de l'école, jardins potagers, parking de covoiturage.
On pourrait imaginer une voie "partagée" entre piétons, voitures et modes doux ?

modes doux?

proximité de logements quotidien, d'équipements du position de la future école maternelle semble judicieuse, quid des risques d'inondation?

Quel avenir pour la brocante ?

Les secteurs stratégiques







: Prolongement d'un espace à vocation commerciale, destiné, compte tenu de va situation,à la création ultérieure d'un secteur à vocation commerciale, teritaire ou de services.

Uc : Zone d'activité commerciale.

L'entrée de ville à l'Ouest offre une impression de calme, de voie apaisée.

Dès lors, qu'on a le centre-bourg dans le champs de vision cette impression s'estompe, laisse place à la vitesse et le chemin piéton s'amenuise.

A Noues-de-Sienne la voiture est un enjeu pour les programmes de demain. Logements, équipements, commerces quelle place pour la voiture ?

Et quel type d'habitat? **Densifier un tissu** que devient plus lâche quand on sort du bourg?



ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE





Étude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg NOUES-DE-SIENNE (14)



Plan guide



Plan guide

Contribution des actions aux thématiques du projet global



Plan guide

Phasage des actions

	-		0 à 5 ans	5 à 10 ans	10 à 15 ans
1. Densifier le bourg et garantir sa reconquête / diversité résidentielle	1	Espaces public: place A. Lebrun et village de caractère / mise en valeur des jardins de l'abbatiale (coup parti non détaillé ici)			
2. Eviter l'éclatement du	2	Aire de jeux (2 phases)			
tissu commercial en dehors de la place Albert Lebrun	3	Restructuration de « l'ilôt 1 » (2 phases) et création d'une maison médicale en phase 1			
3. Conforter le secteur	4	Pôle petit enfance			
des équipements et le	5	Remembrement commercial			
connecter à la rue	6	Reconquête de la pointe de « l'ilôt 8 »			
commerçante par un maillage doux et fonctionnel	7	Nouveau quartier d'habitat dans le secteur des équipements			
4 Tonctionnel	8	Requalification de la place Royale et rue aux forges / accès piscine	le et rue		
	9	Réaménagement du parvis des équipements			
	10	Création d'une salle de spectacle (coup parti non détaillé ici)			
3 5	11a	Accompagnement à la digitalisation (coup parti)			
10	11b	Modernisation des devantures et vitrines			
(6)	11c	Mise à jour de la signalétique			
	11d	Mise en place de dispositifs de vitrophanie			
以是20分1、指出。 2015年,120日 - 120日 -	12	Rénovation de la piscine			
12 13	13	Centre de loisirs			
	14	Renouvellement de la friche Granimarbre			
TO SALE COLOR TO	15	Résorption de la vacance et de l'habitat indigne (action transversale intégrant également les actions 8 et 6)			
	16	Etude de préfiguration d'une OPAH, menée par l'intercommunalité ET OPAH			

🌃 🧱 🤼 Etude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg de Noues de Sienne – Fiches actions - 02/2021

ESPACES PUBLICS

Action n° 2

Phase: 1 2 3

Secteur des équipements - installer une aire de jeux

Objectif: Offrir un espace polyvalent et mutualisables pour les plus jeunes















Contexte

Les terrains vides qui se trouvent aujourd'hui derrière le secteur des équipements et aux pieds du belvédère doivent faire l'objet d'un projet d'urbanisation. Pensé dans une logique d'écoquartier, celui-ci intègre une frange paysagée qui accompagnera les mobilités douces entre l'Abbaye (depuis le belvédère), le pôle petite enfance (au pied du belvédère), et les équipements existants (centre culturel, salle polyvalente, écoles).

Par ailleurs la commune est faiblement dotée en espaces de jeux (toutes tranches d'âge confondues), notamment dans le bourg.

Cet espace a vocation a accompagner et compléter le pôle de vie majeur que constitue cet espace. Il est également une vitrine importante pour la ville.

Objectifs

- Développer de nouveaux usages dans le bourg, notamment pour les enfants et ados.
- Accompagner les équipements par des espaces de loisirs extérieurs en libre accès
- Etoffer les espaces d'intérêt pour les visiteurs et touristes pour conforter l'attrait de Noues-de-Sienne comme destination touristique locale.

Public cible:

Public principal : Habitants et notamment les familles, les jeunes, les enfants et l'école Public secondaire : touristes et visiteurs occasionnels

Programme

Un ensemble de jeux dans la cours mutualisée de l'école/salle polyvelente, type city stade

Un ensemble au pieds du belvédère et pôle petite enfance, pensé en s'appuyant sur le dénivelé (à définir, tobogan, mur ou filet d'escalade, etc.) et qui pourra être complété par des agrès sportifs au mobilier pour adultes derrière le centre culturel.

Agrents et mancements		
Secteur		Les équipements
Maitries d'ouvrage		Commune de Noues de Sienne
Partenaires		Financements DETR / Programme Petites Villes de Demain / autre
Coût estimé :	Commune	Enwiron 80 000 € à 100 000 €



Phase: 1 2 3

Restructuration de l'ilôt 1

Objectif: Réinvestir la place Albert Lebrun







locomotive permettant de conforter le bourg comme pôle de vie mixte et attractif, que pour y redévelopper du logement en portant une réflexion très fine sur le cœur d'ilôt et la création d'espaces verts privés ou partagés au bénéfice des logements.

La place Albert Lebrun, actuellement en cours de requalification est bordée par plusieurs ilôts historiques très denses, humides et largement impactés par une vacance résidentielle et/ou commerciale.

Le présent ilôt, ici nommé « ilôt 1 » est largement concerné par cette problématique. Une vacance historique s'y est installée. La complexité foncière et volumétrique du cœur d'ilôt le rend fragile d'un point de vue sécuritaire et sanitaire. Certains bâtiments, abandonnés et/ou non entretenus tendent à engendrer des dégâts sur les bâtiments voisins.

De nombreux bâtiments, de qualités très hétérogènes, y sont aujourd'hui en vente. D'une surface totale d'environ 2120 m², il constitue également une opportunité pour implanter un équilpement structurant dans le bourg, permettant d'y renforcer les usages et de capter les flux au bénéfice des commerces de la place. La proximité du parking de la mairie est également un atout, même si la question de l'accessibilité PMR devra être intégrée aux également un atout, même si la réflexions sur sa reconversion.

Sans jardins, plusieurs de ces logements sont par ailleurs très étroits et difficilement accessibles questionnant les conditions de leur remise sur le marché.

Cependant, cet ilôt est situé au cœur du bourg et constitue l'interface majeur entre le bourg commerçant historique, l'abbaye et le secteur récent des équipements. Il clôt par ailleurs la place et structure la perspective vers le nord.

La reconquête de cet ilôt est donc stratégique. Tant pour développer un équipement

- Assainir le cœur d'ilôt
- Pérenniser les activités du bourg
- Reconvertir cet îlôt stratégique
- Garantir une diversité et une mixité d'habitants dans le bourg et maintenir également sa fonction résidentielle en intégrant les questions d'accessibilité et de typologies de logements (y compris aménités associées)

Public cible:

Professionnels de santé, habitants de la commune et communes voisines, nouveaux habitants

Cible indirecte: les commercants.



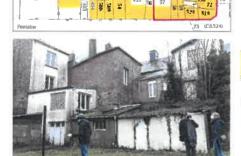


HABITAT / EQUIPEMENTS

Action n° 3 - phase 1

Etude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg de Noues de Sienne – Fiches actions - 02/2021

Objectif: Réinvestir la place Albert Lebrun













Restructuration de l'ilôt 1



vieillissants : difficile remise sur le marché à Un ilôt à remembrer? Une opportunité

pour maison de santé et logements séniors autonomes au cœur du bourg ?







Restructuration de l'ilôt 1

Objectif: Réinvestir la place Albert Lebrun

Parcelles concernées :

Maison de santé - phase 1 : AC065 / AC063 / AC 410 / AC064 / AC066 / AC409 Logements - phase 2: AC376, AC453, AC070, AC069, AC059, AC519 (fond de parcelle), AC073, AC058, AC057 (à vérifier selon projet et OPAH-RU)

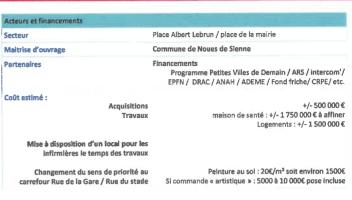
Programme

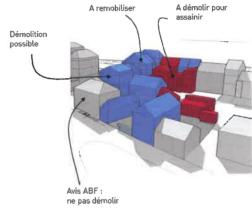
- Maison de santé
- Curetage du cœur d'ilôt
- Logements dont une partie à destination de seniors autonomes.
- Remembrement de l'intérieur de l'ilôt pour garantir son entretien et limiter les conflits d'usages/voisinages et le mal logement.
- Sécurisation du carrefour Rue de la gare/rue du Stade (inversement des priorités) et sécurisation des traversées piétonnes entre le parking et la maison de santé

Procédure :

Un projet à mener en 2 phases qui peuvent se mener en parallèle, selon les financements et les conclusions de l'OPAH qui sera réalisée et dont cet ilôt devra constituer un des secteurs de test opérationnels.

- 1. Acquisition du foncier phase 1
- 2. Étude de faisabilité / capacitaire pour la maison de santé : rendu été 2021
 - + installation des infirmières sur la place Albert Lebrun : amorcer les nouvelles fonctions du secteur et accompagner les professionnels dans ce nouveau fonctionnement
 - + diagnostiques complémentaires éventuels : T2/T3 2021
- 3 Consultation maîtrise d'œuvre : T3 2021
- 4. Lancement de l'étude de maîtrise d'œuvre : T4 2021 / T1 2022
- 5. Lancement de l'étude de préfiguration de l'OPAH : T4 2021 / T1 2022











🎎 🙀 🧓 👠 Etude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg de Noues de Sienne – Fiches actions – 02/2021

Hypothèse 1

Hypothèse 2

HABITAT / EQUIPEMENTS Action n° 3 - phase 1 et 2

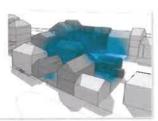
Restructuration de l'ilôt 1

Objectif: Réinvestir la place Albert Lebrun



Carrefour à sécuriser : Inverser les priorités par un marquage ou « œuvre » au

> Un cœur d'ilôt très humide car exposé plei nord et peu séré.





Maison de santé (emprise large et possibilité de développement ultérieure)

Logements individuels et / ou collectifs

Phase 1 Phase 2

Maison de santé :

2500€/m² x 700 m² = 1 750 000 € Acquisition terrain (périmètre violet) : 40 000€ + 75 000 € Démolition : 8 000 € à consolider

Nb: le besoin aujourd'hui exprimé par les professionnels de santé est d'environ 400 à 500m²

15 logements

Logements:

À définir en lien avec l'OPAH-RU

Aaffiner logements intermédiaires et maison de ville avec l'OPAH

Bilan promoteur:

Acquisition terrain (périmètre rose) : 450 000 € Logements -> 13 à 16 : 9 restructurés et 3 à 6 neufs Démolition (env. 800m²) : 57 820€ (y. c. préparation terrain)

Restructuration + neuf : 1 945 000 €

- · Coût de construction moven : 1700€/mi
- SDP totale: 1030 m²

Prix de vente : 1400 à 1500 €/m² SHAb

Option Pharmacie: 128 à 256 m² -> à déduire des logements

Marge promoteur : 7% des recettes Déficit : env. 1 700 000 €





Action n° 4

Phase: 1 2 3

Objectif: Conforter l'offre du bourg / améliorer le service aux habitants







Contexte

La commune de Noues-de-Sienne observe aujourd'hui un besoin important en matière d'équipements dédiés aux enfants. En cohérence avec les besoins de sa population et pour compléter son offre au cœur du secteur des équipements,

Objectifs

- Conforter l'attractivité de Noues-de-Sienne et son rôle de commune structurante
- Accompagner le développement résidentiel en vue de limiter les besoins de déplacements vers les équipements des pôles voisins
- Regrouper l'offre d'équipements au plus près des secteurs de développement, du bourg commerçant et des équipements solaires et culturels
- Mutualiser une partie du stationnement avec les parkings existants

Programme:

- Relai d'assistantes maternelles (RAM), Micro-crèche et permanence PMI et médecine du travail
- Environ 780 m²
- Parking: 4 places de stationnements dédiées + déposes minutes + parking mutualisé

Programme

- RAM + Micro crèche : 46 m² + 65m² extérieurs
- RAM: 90 m²
- Micro-crèche: 207m2
- Ascenseur : étudier la possibilité d'un « ascenseur urbain », permettant de créer un accès PMR entre le secteur des équipements et la rue des écoles.
- Le RAM et la micro-crèche peuvent disposer d'accès différenciés en RDC-haut et RDC-bas.



Acteurs et financements		
Secteur		Les équipements
Maltrise d'ouvrage		Commune de Noues de Sienne
Partenaires		Financements CAF/CPER/communauté de communes/etc.
Coût estimé :	travaux	600 000 € à 1 400 000 € selon programme définitif







Etude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg de Noues de Sienne – Fiches actions - 02/2021

EQUIPEMENTS/COMMERCES

Action n° 5

Phase: 1 2

Restructurer des cellules commerciales

Objectif: Compléter l'offre commercial du centre-bourg







Contexte

La place Albert Lebrun et la rue de Vire constituent le secteur de développement commercial de la commune. Organisé le long des flux et des possibilité de stationnement les commerces localisés place Albert Lebrun sont néanmoins contraints par la topographique qui leur confère un aménagement intérieur peu adapté, notamment sur le trottoir sud. Il s'agit par ailleurs de petites cellules, avec des différences de niveau et une difficulté d'accès. On observe aujourd'hui une tendance des commerces situés sur le trottoir sud à se délocaliser sur le trottoir nord et la rue de Vire.

Le diagnostic a démontré :

- la perte de commercialité d'une grande partie du trottoir sud avec une quasi impossibilité de la reconquérir.
- Un resserrement du potentiel de développement commercial de la commune (chiffre d'affaire, peuplement de la zone de chalandise, concurrence des pôles voisins, niveau de revenu dans la zone)
- Un risque de délocalisation de la pharmacie aujourd'hui à l'étroit dans ses murs. Elle souffre par ailleurs d'une localisation qui nuit à sa visibilité et à son développement (surface limitée), sur un linéaire (sud de la place) qui perd progressivement sa commercialité.
- Un besoin en restauration traditionnelle qualitative et/ou lieu de « pique-nique » pour

de la vente à emporter

- Un besoin pour un local commercial adapté (accessibilité / taille) et bien situé par rapport au reste du linéaire commerçant, permettant d'accueillir de nouveaux porteurs de projets en test ou en boutique partagée
- un potentiel pour la création d'une boutique prêt-à-porter/accessoires/chaussures, activité aujourd'hui totalement absente en centre-bourg. Cette activité est assurée sur le marché forain, mais de façon irrégulière.

Objectifs

- Anticiper tout départ de la pharmacie, cette locomotive du centre-bourg, et lui proposer d'intégrer un projet urbain et de santé plus global lui assurant de meilleure conditions d'exercice de son activité.
- Accompagner la création d'une boutique d'équipement de la personne mixte, sur un positionnement moyenne gamme.
- Permettre l'accueil et le test de nouvelles activités, notamment sur un modèle de boutique partagée, le diagnostic ayent montré un potentiel quasi inexistant pour d'autres activités que restauration et équipement de la personne
- Faciliter la transformation des locaux commerciaux en logements sur le trottoir sud



EOUIPEMENTS/COMMERCES

Action n° 5

Phase: 1 2 3

Restructurer des cellules commerciales

Objectif: Compléter l'offre commercial du centre-bourg

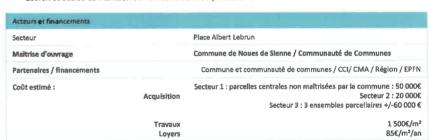
Secteurs stratégiques

3 secteurs ont été identifiés bénéficient d'atouts spécifiques :

- Remembrement des 2 ou 3 locaux commerciaux en un seul grand local adapté et traversant, pouvent bénéficier d'une entrée secondaire (et livraison) rue de l'Abbaye
 - Pharmacie ou restauration
- 2. Restructuration du bâtiment pour en faire un espace de restauration
 - · Restauration traditionnelle, salon de thé ou espace ouvert de pique-nique,
 - éventuellement, chambre d'hôte ou gîte rural, logement
- 3. Remembrer une ou deux cases commerciales pour créer un local adapté et polwalent
 - Equipement de la personne
 - Boutique à l'essai /partagés
- Acquisition d'un local commercial vacant pour y implanter un atelier réparation/location de vélo/point info tourisme/salon de thé associatif

Procédure et outils

- Acquisition de locaux commerciaux pour disposer d'une offre adaptée et maîtrisée tant en terme de loyer que de « sélection du porteur de projet » ; en priorité sur le trottoir sud
- Réalisation des travaux
- Identifier les porteurs de projets en partenariat avec CCI /CMA / CC
- Accompagnement administratif et formation des porteurs de projet (avec CCI /CMA / CC)
- Mettre en place un bilan d'étape à 3ans pour évaluer le regain d'attractivité commerciale de la place Albert Lebrun et décidé du maintien ou non du linéaire de protection commercial sur le trottoir sud.









🌿 🧱 🦟 🧀 🎉 Etude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg de Noues de Sienne – Fiches actions - 02/2021

EQUIPEMENTS/COMMERCES

Action n° 5

Phase : 1 2 3

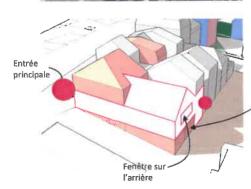


Restructurer des cellules commerciales

Objectif: Compléter l'offre commercial du centre-bourg

Ouvrir une vue sur l'abbatiale, depuis certains commerces





Accès livraison/ stockage







Exemple d'une pharmacie « traversante » Façade principale sur rue



Action n° 6 Phase: 1 2 3

Objectif: Revaloriser la place et maintenir son attractivité résidentielle





parcelles?







Contexte

llôt fragile avec des fonds de parcelles denses et peu qualitatifs qui dévalorisent à la fois les logements, la rue de la Forêt et les maisons en vis-à-vis avec un risque de baisse d'attractivité de ces dernières.

Les revenus des ménages sur la commune sont limités et peuvent être un frein aux investissements/travaux qui permettraient de déclencher une vente ou de réinvestir des logements qualitatifs

Objectifs

- Sécuriser l'entrée de la rue de la forêt et le carrefour
- Faciliter la remise sur le marché de logements qualitatifs
- Limiter les risques de déprise du secteur
- Faciliter la remise sur le marché des logements vacants ou à vendre (aujourd'hui ou

Procédure et outils

Dédensifier les fonds de parcelles occupés par des vieux garages ou abris ? Hypothèses possibles en complément et/ou sous-réserve de l'OPAH :

- Accompagnement financier permettant de faire les diagnostics nécessaires
- Accompagnement financier par la ville ou CC pour la démolition des fonds de parcelles afin de retrouver un jardin (interdiction de reconstruire – OAP ou règlement du PLUi) : quel objectif ?
 - Remettre le logement en location ?
 - Déclencher une vente ? En cas de vente : clause stipulant le remboursement de tout ou partie de la subvention par le vendeur.

Transformer les RDC commerciaux vacants et les réintégrer aux logements :

- Permettre l'éventuelle relocalisation au nord, de commerces actuellement sur le trottoir sud (reste 3 commerces après relocalisation de l'institut de beauté).
- Travailler sur la vitrophanie en attendant la transformation des commerces.
- Reconstituer 1 grande case commerciale aux normes.
- · Dédensifier les fonds de parcelles occupés par des vieux garages ou abris







🍱 🥻 🖟 Ltude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg de Noues de Sienne – Fiches actions - 02/2021

13

HABITAT

Action n° 7

Phase: 1 2 3

Développer un nouveau quartier résidentiel

Objectif: Densifier le bourg au plus près des équipements







Il s'agit du principal secteur de densification et de développement maîtrisé par la commune. Ce quartier est stratégique par sa localisation à l'interface de plusieurs « enjeux » : paysage, accès aux équipements, gestion hydraulique, touristique / proximité avec l'abbaye.

Objectifs

- Maintenir la population,
- Permettre l'accueil de nouveaux habitants
- Phaser l'opération pour équilibrer l'apport de logements sur le marché en lien avec les opérations de requalification d'habitat sur la place Albert Lebrun
- Concevoir et développer ce quartier dans une logique « d'écoquartier »
- Permettre le développement de nouveaux équipements comme le pôle petite enfance

Programme

- 15 logements à l'hectare minimum
- Une majorité de logements en accession privée type lots libres
- Le pôle petite enfance (fiche action 4)
- L'aire de jeux (action 2)
- Traitement paysager de l'interface ZAE/habîtat, de part et d'autre de la voie existante, dédiée, à terme, à la zone d'habitation

- Une opération à phaser en tenant compte des projets d'équipements, notamment pour la création des premières dessertes
- Inscrire les grandes lignes du projet dans les OAP
- Anticiper les emplacements réservés, notamment pour la desserte de la partie zone économique / ateliers relais

201 524 Berger Levrault (1309)

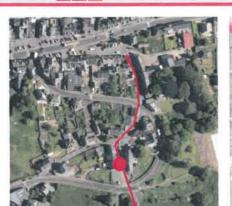




Place Royale / rue aux forges

Objectif : Développer un parcours piéton privilégié, sécurisé et accueillant









Le versant sud de la ville correspond au secteur historique de Noues-de-Sienne, organisé dans un parcellaire et un système viaire historique qui mène à la forêt. Elle confère à la commune la particularité de ne pas être une ville « entièrement reconstruite ». Le patrimoine de ce « versant sud », comme la toponymie des lieux est évocateur du passé de la ville : Place Royale, Rue des Forges, rue de la forêt, rue aux Moines, passage de la Fontaine, Route du Vieux Château...

Par ailleurs ces rues, qui sont aujourd'hui peu accueillantes pour les piétons voire dangereuses notamment rue de la Fôret, sont aussi celles qui mènent à la forêt et dont la pratique piétonne doit être renforcée.

Objectifs

- Modifier le caractère routier de ces espaces
- Les penser pour les piétons
- Mettre en scène l'esprit vernaculaire qui se dégage des constructions et des noms de
- Végétaliser et permettre une appropriation des espaces par les riverains
- Proposer un cheminement sécurisé pour les piétons

Public cible:

Piétons et cycles

Usagers de la forêt, de la piscine, du centre de loisirs

Acteurs et financements	
Secteur	Les équipements
Maitrise d'ouvrage	Commune de Noues de Sienne
Partenaires	Financements DETR / Programme Petites Villes de Demain / autre
Coût estimé : Commune	Rue aux Forges : environ 10 000 e Place Royale et ralentisseur route de la fôret : Environ 110 000 e

Place Royale / rue aux forges







🏨 🦷 🦾 Łude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg de Noues de Sienne – Fiches actions - 02/2021

HABITAT

Action n° 8

Objectif: Développer un parcours piéton privilégié, sécurisé et accueillant







Restructuration du parvis des équipements



Objectif: Ancrer le centre culturel dans la ville et paysager son environnement







Contexte

Les espaces publics entre la place Albert Lebrun et le centre culturel sont constitués d'une succession de parking de grand capacité.

Si le parking de la mairie a été paysagé, celui devant le centre culturel est un grande nappe de bitume. Elle est d'autant plus imposante qu'elle précède ou fait suite au parking de la mairie et que le centre culturel ne dispose pas de parvis et que centre culturel est un bâtiment d'architecture contemporaine qualitative et soignée.

Ce parking accueille le marché aux veaux 1 week-end par an.

Objectifs et programme

- Ancrer le centre culturel dans la ville et en identifier l'accès principal
- Constituer un parvis accueillant, en cohérence avec l'écriture urbaine des espaces publics du parking et de la place Albert Lebrun
- Ce parking peut être stationné et la fonction parking « s'efface » lorsqu'il n'y a pas de voitures
- Végétaliser une partie du parking pour améliorer la gestion hydraulique du secteur et limiter le stockage de chaleur en été.
- Mobilier urbain convivial multigénéraltionne

Secteur	Les équipements	
Maitrise d'ouvrage	Commune de Noues de Sienne	
Partenaires	Financements	
Coût estimé :		
Co	nmune Environ 412 5	00 (







Etude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg de Noues de Sienne – Fiches actions - 02/2021

17

HABITAT Action n° 16

Phase 1 2



Etude de préfiguration de l'OPAH et OPAH

Objectif: Améliorer le Parc de Logement existant



Objectifs et programme :

Lancer une étude pré-opérationnelle qui définira :

- le type d'OPAH (RR ou RU) à lancer
- les objectifs à atteindre par l'OPAH

Mettre en place une OPAH pour soutenir la rénovation de l'Habitat existant.



- ·Un taux de vacance important et en hausse (14.7% à St-Sever-C.; 11.4% à Noues de Sienne)
- ·Une hausse du nombre de résidences secondaires mais qui reste inférieur à la moyenne de la commune nouvelle (8.3% à St-Sever-C.; 12.4% à Noues de Sienne).
- ·Un parc de logements essentiellement composés de maisons et de grands logements
- ·Une part de petits logements plus importante que dans l'ensemble de la nouvelle commune (9% de T1/T2 à St-Sever-C. en 2013 contre 6% à Noues de Sienne)
- · Une part de logements aidées plus forte à St-Sever-C. que dans l'ensemble de la commune nouvelle (17.2% à St- Sever-C. en 2013 contre 6.7% à Noues de Sienne)

Secteur		
Maitrise d'ouvrage	Intercom de la Vire au Noireau	
Partenaires : ANAH	Financements: 50%	
Coût estimé :		







Objectif: Moderniser les modes de consommation sur le territoire



Contexte

Deux constats croisés :

- Des commerces encore trop peu digitalisés, une présence de quelques commerçants sur les réseaux sociaux mais un outil encore trop peu développé.
- Une place de plus en plus importante du canal internet dans l'acte marchand, vecteur principal de prise de renseignement pour le client même sans acte d'achat derrière,

Le rôte du digital est d'autant plus renforcé par la crise sanitaire de la covid-19.

Le nombre de commerçants est trop restreint et l'offre trop centrée sur les métiers de bouche et les services pour envisager la création d'un site internet commun, trop coûteux et peu efficient.

Objectifs

- Moderniser les modes de consommation sur le territoire
- Mieux faire connaître les entreprises artisanales et commerciales locales, accroître la visibilité de certaines activités un peu plus excentrées par rapport au centre-bourg (caviste, étape en forêt, petits commerces hors centre-bourg)
- Développer la fréquentation des entreprises artisanales et commerciales locales
- Générer du chiffre d'affaires

Description

- Sensibiliser les commercants pour l'intégration de la digitalisation comme outils de communication et de visibilité indispensable pour leur viabilité et leur pérennité.
- Accompagner les commercants qui ne maîtrisent pas les outils numériques en faisant appel à des professionnels pour en maximiser l'impact sur leur activité.

Outils et moyens à mobiliser / Dispositifs mobilisables

- Accompagnement de la CCI et de la CMA sur l'utilisation des outils digitaux par des sessions de formation thématisées.
 - Session de formation de 1 à 2 journées selon thématique, avec un coût de 350€/iour.
- Communication à mettre en place par la commune
 - Site internet, panneaux lumineux et affiches dans les commerces
 - Communication auprès des commerçants sur l'existence des formations sur les outils digitaux
- Mobilisation du programme Petites Villes de Demain pour aider au financement des formations :



Rublic cible / enjoy d'essociation du public : Commerçants et habitant



🎼 🦷 🦾 Etude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg de Noues de Sienne – Fiches actions - 02/2021

14

Accompagnement des commerçants

Action n° 11b



Modernisation des devantures et vitrines

Objectif: Harmoniser le linéaire commercial



Contexte

Une qualité hétérogène des devantures et vitrines sur le centre-bourg de Noues de Sienne. Pas d'harmonie dans les couleurs et les enseignes, certaines vitrines sont peu mises en

Pourtant, le positionnement des commerces le long de l'axe principal en fait la vitrine de la commune entière. Ils doivent donc être qualitatifs et attractifs pour contribuer à l'attractivité globale du centre-bourg

Harmoniser le linéaire commercial de la Place Albert Lebrun, en adéquation avec le patrimoine architectural et l'image véhiculée (Abbatiale, patrimoine paysager).

Public cible / enjeu d'association du public : Exploitants et/ou propriétaires des locaux commerciaux

Description

Cettre action permettre de renforcer la visibilité et la qualité des commerces, facteur d'attractivité commerciale sur la commune.

Outils at moyens à mobiliser / Dispositifs mobilisables

- Aides directes pour les travaux.
- Rédaction d'une charte des devantures et vitrines. Cette charte pourra être inscrite en RLP en annexe du PLUi.





Signalétique

Obiectif: Identifier les activités et le cœur du centre-bourg

Outils et moyens à mobiliser / Dispositifs mobilisables

compris signalétique au sol pourra être complétée.

Phase 1 2 3



Procédure:

Réaliser un audit du plan de signalétique existant, de sa mise en œuvre et vérifier la mise en cohérence avec le projet porté par l'OT.

Mise en place de 3 totems d'entrée de centre-bourg : rue de Vire ; rue de la Gare ; rue du Dr Fontaine,

Mise en place d'une borne tactile place de la Mairie : cette borne permet de présenter différentes informations comme une carte des stationnements, les parcours piétons, les parcours touristiques, les commerces, les horaires des commerçants ou administrations. En complément, la signalétique des équipements et lieux touristiques, y

Actualiser le plan de signalétique et mettre en place une carte urbaine localisant les secteurs d'intérêt.

Préparer les panneaux complémentaires en lien avec la charte graphique de la ville ou reprendre la charte graphique en lien avec un éventue repositionnement marketing.

Centre-bourg Commune de Noues de Sienne Commune Coût estimé : Entre 15 000 et 21 000 € Moyenne de 12 000 € 1 000 à 3 000 €/ totem selon modèle 20€/m² Borne tactile Totem d'entrée de ville Marquages au so



Absence de signalétique commerciale sur le centre-bourg et à ses entrées. Si l'offre commerciale est lisible dans sa globalité sur la place Albert Lebrun, elle est en revanche invisible depuis les principales poches de stationnement et équipements (mairie, médiathèque, abbatiale, marché...1

Objectif

Aider le chaland (résident, actif, usager et touriste) à identifier l'espace dédié aux activités

Public cible / enjeu d'association du public ; Habitants, usagers, touristes et commerçants.

Description

La signalétique doit permettre d'identifier le cœur marchand (entrées de ville) mais aussi chaque activité présente sur le centre-bourg, grâce à des totems et bornes tactiles homogènes.

Aménagements urbains

Action n° 11d

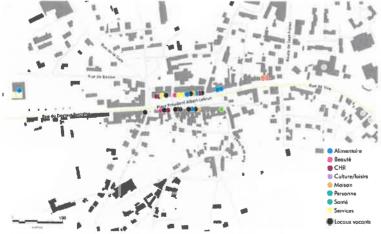
Phase



Vitrophanie

21

Objectif: Animer la place en habillant les façades des locaux vacants



Contexte

Beaucoup de cellules vides les unes à côté des autres sur le sud de la Place Albert Lebrun. Très visible depuis l'axe traversant la commune, elles nuisent à la qualité de la place marchande et à l'attractivité de la commune.

Objectif

En l'absence de potentiel de développement économique pour occuper l'ensemble des locaux vides, il s'agit de mettre en place une solution d'habillage ou d'usage temporaire des locaux vides, afin d'animer la place et de masquer l'impression visuelle de forte perte d'attractivité.

Public cible / enjeu d'association du public : Habitants, usagers, touristes et commerçants. Description

- Habillage des cellules vides sur le sud de la place Albert Lebrun par vitrophanie
- Mettre en place des usages temporaires en facades pour animer la place

Outils et moyens à mobiliser / Dispositifs mobilisables

- Vitrophanie, en lien avec le patrimoine de la ville, sur la base d'accords avec les propriétaires. Plusieurs thématiques sont envisageables : renvoi vers le patrimoine de la commune (abbatiale) ou les activités du territoire (étape en forêt), illustration d'un savoir-faire particulier d'un artisan de la commune, mise en valeur du patrimoine paysager... La vitrophanie doit être une vitrine au service de l'attractivité de la commune.
- Développement d'usages temporaires (conciergerie, circuits courts, boutique éphémère, maison du projet...) : nécessite l'acquisition du local ou la mobilisation active du propriétaire.

Procédure :

Etude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg de Noues de Sienne - Fiches actions - 02/2021

- Prendre contact avec les propriétaires de commerces vacants
- Mettre en place une convention
- Déposer les enseignes et Habiller les vitrines et encadrements colorés pour harmoniser la mise en scène

Secteur		Commerces Place Albert lebrun
Maltrise d'ouvrage		Commune de Noues de Sienne
Partenaires		Financements
Coût estimé :		Entre 15 000 et 21 000 €
	Vitrophanie Acquisition locaux	De 20 à 30 €/m² pour du sur-mesure

Exemples de vitrophanie :





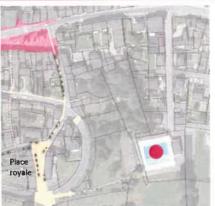


Rénovation de la piscine

Objectif: Développer l'accueil et l'usage de la piscine









Contexte

Les élus de Noues de Sienne ont décidé de maintenir l'équipement en lieu et place de la piscine actuelle de Noues-de-Sienne. De fait, le site champêtre et historique invite au maintien de ce service à son implantation initiale.

Le projet de Noues de Sienne s'inscrit dans une dynamique opportune de renforcement de l'attractivité de son territoire selon la mise en œuvre d'une politique pertinente d'éducation à la santé par le sport.

Objectifs

- Etendre la période d'exploitation à une partie de l'année scolaire, afin de permettre l'accueil des établissements scolaires.
- Cette disposition implique que le bâtiment créé soit isolé, chauffé et asservi à un traitement d'air.
- Le projet vise une réhabilitation de la piscine avec la création de nouveaux espaces permettant un fonctionnement toute l'année avec en particulier la mise en œuvre d'une couverture légère amovible.

La Fréquentation Maximale instantanée envisagée pour l'espace aquatique est de 410

La conception du projet devra permettre d'aboutir à une gestion performante devant :

- Optimiser le nombre de postes personnels et les consommations énergétiques,
- · Disposer d'espaces de qualité.
- Réduire au maximum les risques d'insécurité pour les usagers en facilitant la surveillance, en évitant les obstacles visuels, etc.
- · Permettre de favoriser la qualité de l'accueil, l'ambiance, le confort.

Ces conditions donneront les moyens à l'équipe de gestion de fidéliser les usagers en leur offrant une qualité de service optimale









Etude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg de Noues de Sienne – Fiches actions - 02/2021

Equipement/tourisme Action n° 12

Phase 1 2 3

Rénovation de la piscine

Objectif: Développer l'accueil et l'usage de la piscine

Public ciblé

LES FAMILLES

LES SCOLAIRES

LA CLIENTELE « ACTIVITES » : aquagym, aquabike etc.

LES SPORTIFS : besoins d'entrainement

LE PERSONNEL DE LA PISCINE :

· Il est primordial que le concepteur veille à fournir au personnel chargé de l'animation de la piscine un outil fonctionnel et viable à long terme.

LES USAGERS EPISODIOUES ET REGULIERS (pompiers, médecins, livreurs, etc.) :

· Trop souvent oubliés ces usagers bien qu'épisodiques, doivent pouvoir bénéficier d'un accès facile en cas d'urgence et de moyens pratiques pour leurs interventions.

Programme

- Répabilitation des locaux actuels d'acqueil et de vestiaires et mise en conformité de l'accessibilité PMR avec la mise en œuvre d'une isolation et d'un chauffage des espaces permettant une utilisation sur une partie de l'année scolaire
- Création de nouveaux espaces permettant d'optimiser la future exploitation en répondant d'avantages aux besoins de toute la famille.
- · Couverture des bassins avec une structure amovible
- · Locaux techniques aménagés pour permettre ces nouvelles dispositions de traitement d'eau (2 bassins séparés) et de traitement d'air.

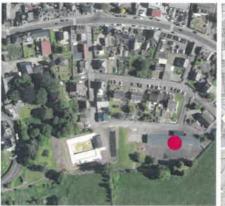
8. Schéma fonctionnel Aire 4 Espace bassins 4.2 Bassin 4.1 Bassin polyvalent 160 m³



Déplacement du centre de loisirs

Objectif: Proposer un équipement dédié à l'accueil de loisirs









Le bâtiment accueille actuellement l'école maternelle. Celle-ci va déménager dans un bâtiment en construction au cœur du secteur des équipements.

L'installation du centre de loisirs va nécessiter quelques travaux d'aménagements, permettant de consolider un secteur dédié aux loisirs, installé au cœur d'un espace champêtre et en limite d'espaces naturels.

Objectifs et programme

- · Un volet amélioration thermique
- Aménagement des espaces extérieurs
- Création de bureaux
- Salles d'animations dédiées
- · Salle de travail

Procédure

- 1. Installation de l'école dans ses nouveaux locaux
- Travaux d'aménagement des locaux ASLH: 2022
- 3. Installation du centre de loisirs : 2023

Acteurs et financement	s	
Secteur		Piscine
Maitrise d'ouvrage		Commune de Noues de Sienne
Partenaires		Financements CAF / CPER / communauté de communes/ etc.
Coût estimé :		
	Commune	Environ 300 000 € ? À affiner





🍱 📝 🧎 Ltude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg de Noues de Sienne – Fiches actions - 02/2021

25

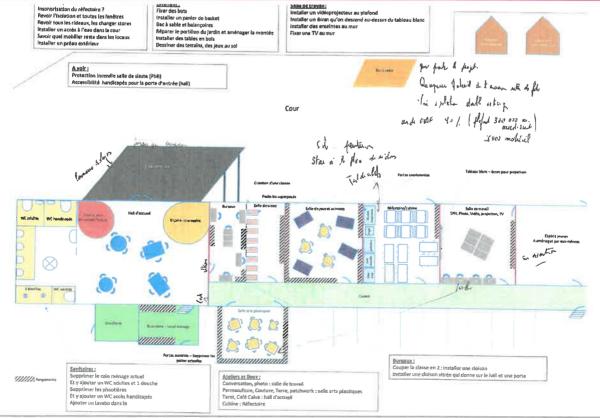
Equipement/tourisme Action n° 13

Phase 1 2 3



Déplacement du centre de loisirs

Objectif: Proposer un équipement dédié à l'accueil de loisirs







Economie Action n° 14

Requalification de la friche Granimarbre

Objectif : conforter une offre de locaux économiques en entrée de bourg











Procédure

Objectifs et programme

Entrée de ville Nord Secteur Communauté de communes Financements **Partenaires** Coût estimé : Environ x € Environ x € Acquisition travaux



🌿 👫 🛼 놆 Etude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg de Noues de Sienne – Fiches actions - 02/2021

6. ANNEXES

27

Développer un nouveau quartier résidentiel

Objectif : Densifier le bourg au plus près des équipements

Action n° 6 1 2 3

Les deux scénarios ci-contre ont été débattus mais aucun n'a été validé, ils seront une base de travail pour les étapes opérationnelles à

	Schrarto 1	Scénario 2
Vairies	Partagées Remobilisation des volries existantes Répartition plus importante des flux voltures au cœur du quartier	Trottoirs et cheminements doux + 1 voie de dessents partagés miss à distance des maisons et ectivités/équipements voisins
Optimisation du foncier	+	+++
	Remobilisation des voies existantes, Faibles emprises de voiries mais 3 rues parallèles Mutualisation des stationnements	Remobilisation des voies existantes 2 voies parallèles Mutualisation des stationnements
Phasage des aménagements	Possible en 2 à 4 tranches	Passible en 2 à trenches
Largeur des voies	+	++
Mobilité dauce	Qualité : ++	Qualité : ++
	Sécurité : +++ (meilleure répartition des flux)	Sécurité : ***



relocalisation du parking sur le terrain arrière de la médiathèque et déplacement du marché aux veaux



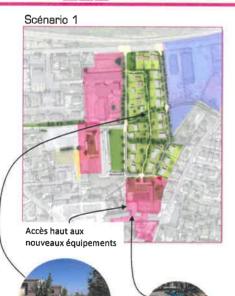


🎉 🔐 🌉 Etude pré-opérationnelle d'urbanisme pour le repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg de Noues de Sienne – Fiches actions - 02/2021

HABITAT Action n° 6

Développer un nouveau quartier résidentiel

Objectif : Densifier le bourg au plus près des équipements







Scénario 1



Scénario 2





Ref. 201 524 Berger - Levrault (1309)





Développer un nouveau quartier résidentiel

Objectif : Densifier le bourg au plus près des équipements

DETAIL DES DEPENSES ET RECETTES HT

	ENDSHOUGH	HIII - NO.S			
DEPENSES	TOTAL	surf. cessible HA	swf. Bâties m³	coût du foncier	prix moy. ha aménagé
Total zones All	1 000 €	17890 m²			
accès 1	500 €	m²			
acoès 2	500€	m²			
Acquisition de terrains et droits	1 000	2 ha			

I LEYBUX AKD	200 820				
Démolitions (y compris honoraires)	0				
Voiries / réseaux / espaces verts/	500 920				280000 €/h
Honoraires techniques, études	107 726				
Maltrise d'œuvre espaces extérieurs (8.5 % VRD)	42 578				
Dépenses annexes (géomètre, SPS) (2% VRD)	10 018				
Etudes - Conseils - Forfait	50 000				
Divers (5% des honoraires)	5 130				
Marge (8% recette HT)	0				
Honoraires/rem gestion maîtrise d'ouvrage	0				
Honoraires management/pilotage - 6 % des dép. HT	0				
Frais financiers et Aléas	56 087				
Frais financiers (4% des dépenses)	24 386				
Aléas - 5% des dépenses	31 702				
TOTAL DEPENSES	665 734				
RECETTES	TTC	Prix unit. TTC	SOP	No lgts	HT
			00 m²	30	
Ventes charges foncières					

rials illialitiels (4% des depenses)	24 000				
Aléas - 5% des dépenses	31 702				
TOTAL DEPENSES	665 734				
RECETTES	TTC	Prix unit TTC	SOP	Nb lgts	HT
			00 m²	30	
Ventes charges foncières					
Individuels 450m ⁸	690 000 €	23000		30	
TOTAL RECETTES AMENAGEUR	590 000,0 €				
MARGE DE NEGOCIATION	24 266,1 €				
MARGE en %	3.6%				



Scénario préférentiel, base de l'OAP (mix des scenarii étudiés)



